

PLOUËR

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL • N°116 • DÉCEMBRE 2021

ET VOUS...



LA COMMUNE LABELLISÉE « TERRE SAINES » PAR L'ÉTAT

DOSSIER : UNE GÉNÉRATION QUI GÉNÈRE L'ACTION...

SOMMAIRE



- EDITO • 3
- VIE COMMUNALE • 4 - 7
- ETAT CIVIL • 8
- TRAVAUX ET BÂTIMENTS • 9 - 11
- VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE • 12 - 15
- DOSSIER • 16 - 19
- VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE • 20 - 24
- SOLIDARITÉ • 25
- FLEURISSEMENT • 26 - 27
- TRANSITIONS • 28 - 31
- URBANISME • 32 - 35
- AFFAIRES PORTUAIRES • 36 - 37
- ÉCONOMIE - MOT DE LA MINORITÉ • 38
- VIE PRATIQUE • 39

PLOUËR ET VOUS...

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL • N°116 • DÉCEMBRE 2021



MAIRIE 1 rue Mathurin Roger Tel : 02 96 89 10 00
Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h00-12h00 & 14h00-16h30 Mercredi et samedi 9h00-12h00

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS EN LIGNE

Facebook

facebook.com/communeplouersurrance



Site internet

www.plouer-sur-rance.fr



Ma Mairie
en poche



Directeur de publication : Yann Godet

Cadre Rédactionnel : Aurélie BAUER / Collaboration à la rédaction et photographies : Commission Communication - Equipe Municipale - Photothèque

Charte graphique et conception : La Plage Graphique - Langrolay-sur-Rance - laplagegraphique.fr / Impression : Impri'Média Bretagne

EDITO

L'année qui s'achève fut une année de transition, où les incertitudes et les rebondissements ont été légion. Si la situation sanitaire reste toujours aussi instable, 2021 marque le lancement ou l'aboutissement de nombreux projets pour notre commune.

Citons pour exemple les différents travaux sur nos bâtiments communaux, les travaux de voirie, la démolition prochaine du local Rue Mathurin Roger, le lancement des travaux sur l'église ou encore la viabilisation de deux lotissements en cours de commercialisation. Mais c'est aussi l'activité culturelle et associative qui, de nouveau, reprend vie progressivement. Les évènements se sont succédé, et de nombreuses animations ont pu égayer notre commune tout au long de ces derniers mois.

L'exposition « L'Art au Fil de la Rance » de cette fin d'année, et le travail collaboratif de Ron Haselden auprès des écoles de la commune, viennent clore cette belle dynamique... ou plutôt parfaire cette belle renaissance !

Ce numéro 116 du bulletin municipal est également l'occasion de mettre en lumière celles et ceux qui font la richesse de Plouër. Le dossier central s'attache ainsi à vous présenter cette jeune génération qui agit et se mobilise. Leurs actualités vous montrent la diversité de leurs actions, la pluralité de leurs engagements, et la faculté de re-questionner nos limites. Ces quelques portraits ne reflètent pas la totalité des

initiatives présentes sur la commune, j'en conviens, mais ils mettent en avant des profils divers, et des aspirations nouvelles. Cette jeunesse, aux multiples facettes et aux nombreux talents, contribue au rayonnement de notre commune, que ce soit lors de compétitions sportives, lors de missions pour la collectivité, de moments festifs ou culturels, ou bien lors de voyages en quête « d'humanité(s) ». Ces exemples nous montrent que chaque individu détient une partie des réponses, que notre quête de « vivre-ensemble » ne trouvera de sens ou d'issue que si chaque personne contribue, à son échelle, à défendre un idéal, celui d'une société plus solidaire, plus collaborative, plus vertueuse...

Chers plouérais, chers plouérais, je vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année et vous adresse mes plus sincères vœux de santé et de bonheur pour cette année 2022 qui s'ouvre à nous.



Photo : le Télégramme du 2.11.2020

Yann GODET
Maire de Plouër-sur-Rance

QUELQUES MOUVEMENTS DE PERSONNELS

Départ en retraite de Michel JAMES

Le 29 septembre jour de la St Michel, nous avons officialisé le départ en retraite de **Michel JAMES**.

Agent de l'unité espaces verts et fleurissement depuis une douzaine d'années, il a été remercié pour son investissement au sein des services

techniques, pour le travail soigné notamment lors de ses interventions sur les ronds-points et le cimetière. Son engagement pour la collectivité a été souligné par Alain ADAM (Adjoint aux travaux) et Marina GOGER (Directrice Générale des Services) Monsieur le Maire a remercié l'agent du service rendu à la commune, son attachement à celle-ci et n'a pas manqué de rappeler le fort tempérament de Michel et son sens du devoir.

Messieurs HAVARD et SIMON (anciens maires) sont ensuite intervenus pour dire un petit mot de sympathie à l'agent tout fraîchement retraité.



Afin de palier au départ de Michel, **Matthijs DESBOIS** a été recruté en juillet dernier au sein du service espaces verts. Il exerçait auparavant à Lamballe Terre et Mer. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Toujours au sein de ce service, et pour faire face à un besoin de remplacement pour congé parental, nous accueillons également **Pascal LEPETIT-CEREL** qui est déjà intervenu en renfort dans nos équipes cet été.



Céline QUINQUENEL, agent d'accueil de la Mairie, a sollicité une mise en disponibilité à compter de fin novembre pour mener à bien un nouveau projet professionnel. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans la conduite de ce nouveau challenge... Nous la remercions chaleureusement pour son enthousiasme, son professionnalisme et sa générosité.

Enfin, en toute fin d'année, **Olinda NOVO ALVES**, agent de restauration et second de cuisine au restaurant scolaire a fait valoir ses droits à la retraite. A quelques semaines de ce départ bien mérité, nous la remercions pour son investissement aux côtés de Gilles FLAGEUL. La réussite et la renommée de notre cantine scolaire est rendue possible par l'engagement de toute une équipe et Olinda peut être fière du travail accompli. Merci à elle.



UNE CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE SOUS L'ÉGIDE DE LA TRANSMISSION ENTRE GÉNÉRATIONS.

Cette année, la cérémonie du 11 novembre a été marquée par la mise en lumière du travail de mémoire réalisé par la classe de CM1 du groupe scolaire public, encadrée par M. BARROIS. Les élèves ont ainsi fait la lecture de récits de soldats de la grande guerre. Cette lecture pleine d'émotion et de symboles a été ensuite complétée par le dépôt de roses blanches au pied du monument aux Morts, par les élèves de l'école St Joseph. Merci aux enseignants pour cette belle initiative.

Cette cérémonie de la Journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la Paix a été l'occasion de faire lecture du message de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, et de rendre hommage aux soldats Morts pour la France au cours de l'année écoulée.



RENUMÉROTATION DE LA RUE DES LANDES

Suite à la réalisation de 6 logements en 2018 au sein de la résidence des Agapanthes (ex- CATENA) et en anticipant de nouvelles constructions dans ce secteur, nous avons été amenés, en partenariat avec La Poste, à renuméroter toutes les maisons de la rue.

Une nouvelle plaque vous a été remise. Celle-ci doit être posée par vos soins et être visible de la rue. N'oubliez pas d'informer vos différents correspondants de ce changement d'adresse (banques, assurances, sécurité sociale, fournisseurs d'énergie, d'internet, etc...).

DISPOSITIF « MEDIATEURS DE LUTTE ANTI-COVID »

Dans le cadre de la stratégie nationale « Tester-Alerter-Protéger », l'ARS Bretagne et les Préfectures de département ont déployé les «Médiateurs de lutte anti-covid » sur l'ensemble de la région.

Organisés en équipes mobiles, ces médiateurs ont renforcé localement les capacités de dépistage et actions de prévention.

Dans ce cadre, des campagnes de tests antigéniques COVID-19 ont été déployées par l'ARS sur la commune de Plouër-sur-Rance.



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Mis en place depuis 2016 sur la commune, ce dispositif s'adresse aux jeunes de 16 à 20 ans résidant sur la commune.

Sur le temps des vacances scolaires, les jeunes peuvent réaliser des missions dans les différents services de la mairie (services techniques, administratifs, médiathèque, restauration et port) en contrepartie d'une rémunération de 15€ pour trois heures.

Les agents municipaux et responsables de service les accompagnent.

L'objectif du dispositif est non seulement de leur permettre de découvrir et d'appréhender le monde du travail, mais aussi un moyen de les inciter à s'engager dans une démarche citoyenne et de les responsabiliser sur des courtes missions. Cette année, 19 jeunes ont participé aux chantiers dont 12 filles et 7 garçons.

Si ce projet t'intéresse, rapproche-toi du service enfance : Céline SILANDE

garderie-mairie-plouer-sur-rance@orange.fr

DE L'IDÉE À L'ACTION

Tu as entre 11 et 17 ans, tu as envie de développer des projets sur ta commune ...

Un groupe de jeunes est déjà engagé dans une action participative au skate parc.

Rejoins-nous lors des rencontres que nous organisons pour échanger, proposer et construire...

Pour tous renseignements :

aurelie.bauer@mairie-plouer-sur-rance.fr



L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) REVIENT AUX COMMUNES : QUELLES PERSPECTIVES POUR NOTRE SECTEUR ?

Plus connu aussi sous le nom de centre de loisirs, ou centre aéré, l'ALSH représente un service de loisirs éducatifs pour les enfants mineurs de 3 à 17 ans. Ils fonctionnent généralement pendant l'année scolaire, les mercredis notamment, et pendant les congés scolaires des petites et grandes vacances. L'ALSH permet aux familles de trouver des solutions d'accueil de qualité pour leurs enfants sur l'ensemble des temps libérés en dehors de l'école.

Sur notre commune, l'ALSH, localisé à La Grabotais, est géré par Dinan Agglomération, à l'image de ce qui existait déjà sous l'ancienne communauté de communes Rance-Frémur.

Depuis 2018, l'organisation et la gestion des ALSH sur le territoire de l'Agglomération ne sont pas homogènes et dans un souci d'harmonisation, il devenait indispensable de clarifier l'exercice de cette compétence. Le 27 septembre dernier, le conseil communautaire de Dinan Agglomération a validé le retour des ALSH aux communes, et ce, à compter du 1er septembre 2022.



Pour notre secteur, c'est un petit bouleversement qui va nous demander de structurer une réelle politique d'accueil. Mais il n'est pas question pour nous que chacun travaille dans son coin sur un sujet aussi déterminant pour le territoire et ses populations.

Nous travaillons donc depuis le printemps dernier à proposer une «entente intercommunale» entre les communes de Langrolay-sur-Rance, Pleslin-Trigavou et Plouër-sur-Rance. Nous entamons donc une démarche collective, et le transfert de cette compétence devient dès lors une opportunité majeure pour concevoir et structurer une politique jeunesse ambitieuse et adaptée sur les trois communes. Au-delà de l'axe «enfance» inhérent à un ALSH, il est donc question de mettre en perspective un nouveau champ d'intervention propre aux politiques «jeunesse».

Pour ce faire, la commune a diligenté une étude spécifique, avec nos communes voisines et partenaires. Cette étude constitue un outil d'aide à la décision et un support à la construction de cette nouvelle compétence communale. Elle devra assurer un regard objectif et pertinent, tenant compte des réalités de notre secteur, et ainsi, permettre l'élaboration des orientations politiques de ce futur service.

Le Cabinet PENNEC de Saint-Grégoire a été mandaté début novembre pour la conduite de cette étude. Une enquête en direction des familles utilisatrices de ce service est actuellement engagée (voir ci-dessous), et nous vous invitons à contribuer le plus possible à cette démarche de construction de notre futur ALSH.

Enfin, des ateliers seront également mis en place avec des jeunes intéressés pour échanger sur le devenir des animations jeunesse.

Nous comptons sur votre mobilisation à nos côtés.

Lien vers enquête :

https://www.sphinxonline.com/surveyserver/s/pennec35/ENQUETE_ENFANCE_JEUNESSE/questionnaire.htm



ELECTIONS 2022 - DATES À RETENIR

L'élection à la Présidence de la République aura lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Les élections législatives auront lieu quant à elles, les dimanches 12 et 19 juin 2022 afin d'élire les 577 députés de la XVI^e législature de la Cinquième République. Pour ces élections, et pour des raisons organisationnelles et sanitaires, nous vous informons que les trois bureaux de vote seront regroupés en un seul et unique lieu, celui de la Salle des Fêtes.



VOEUX

8 JANVIER 2022
À 18 H

La cérémonie des Vœux du Maire est programmée le 8 janvier 2022 à 18h à la Salle des Fêtes.

A l'heure où nous publions ce bulletin, les services préfectoraux nous invitent à la plus grande prudence pour la mise en place de cette cérémonie. Nous vous tiendrons informés des modalités sanitaires retenues pour la bonne marche de ce temps de convivialité.

DEUX NOUVEAUX VÉHICULES AUX SERVICES TECHNIQUES

Le 5 octobre dernier, un camion utilitaire neuf a été livré aux services techniques. Ce nouveau véhicule, provenant de la concession Peugeot de Plouër, sera affecté au service bâtiment. Il remplace le Citroën Jumper, datant de 1997 qui servait au service de l'eau potable. Coût de cette acquisition : 24 600 € TTC (avec habillage et étagères bois).

En mars dernier, nous avons réceptionné un tracteur Deutz neuf, de chez Mat Agri de Trémeur. Il a rejoint le service voirie et a remplacé un John Deere de 2001. Coût de cet achat : 51 600 € TTC. lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022. Les élections législatives auront lieu quant à elles, les dimanches 12 et 19 juin 2022 afin d'élire les 577 députés de la XVI^e législature de la Cinquième République.

Pour ces élections, et pour des raisons organisationnelles et sanitaires, nous vous informons que les trois bureaux de vote seront regroupés en un seul et unique lieu, celui de la Salle des Fêtes.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population plouéraise se prépare. La collecte qui s'opère tous les cinq ans habituellement, se tiendra du 20 janvier au 19 février 2022.

Déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives, décrire les caractéristiques de la population, évaluer les conditions de logement et conditions de déplacements, tels sont les objectifs du recensement de la population.

Mais c'est également une étape déterminante pour le calcul des Dotations de Fonctionnement que l'Etat verse à la commune ! Dans nos prochaines parutions et informations communales, nous reviendrons vers vous pour vous apporter des précisions quant à cette opération qui sera menée par une huitaine d'agents recenseurs. Nous vous remercions d'ores-et-déjà de leur réserver le meilleur accueil possible et de vous inscrire pleinement dans cette démarche de recensement.



NAISSANCES

Liam NÉDÉLEC né le 23 janvier, domicilié 23 la Gesvais
Éden SIMON née le 22 février, domiciliée 26 le Pont Mévault
Malone FALQUERHO né le 28 février, domicilié 8 impasse du Pré de la Fontaine
Mylo CHAUVET né le 10 mai, domicilié 10 la Touesse
Ambre LEBRETON née le 11 juin, domiciliée 8 Lizenais
Félix AUBERT né le 21 juin, domicilié 44 rue du Passeur
Jules PUNED né le 24 juillet, domicilié 19 lotissement le Grand Clos
Tylio LEROUX né le 1^{er} août, domicilié 41 la Gesvais
Baptiste FORGEOUX né le 18 août, domicilié La Ville Josse
Armand BREJUN né le 15 octobre, domicilié 11 bis rue de la Rance
Eole CHAMPAGNE né le 24 octobre, domicilié 5 Le Bas Bout

Naissances dont les parents ont accepté la parution

Meilleurs vœux de bonheur aux enfants et félicitations aux heureux parents.

PARRAINAGES CIVILS

Yuna COHUET domiciliée Sur le Pré
Mathieu CANTI CHIRON domicilié route du Rocher
Eileen VIGNON domiciliée 12 les Côteaux de la Chiennais
Baptiste MOINARD domicilié 11 la Mettrie Paumerais

DÉCÈS

Le 3 janvier à Plouër-sur-Rance, Louisa COCHARD veuve NOGUE, domiciliée 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun
Le 14 janvier à Bagger-Pican, Raymonde FONTAINE, domiciliée 4 cité les Vignes
Le 17 janvier à Plouër-sur-Rance, Josette CHARPENTIER veuve FAUCON, domiciliée 17 la Matz
Le 24 janvier à Flers, Henri LORRE, domicilié 1 La Moinerie
Le 27 janvier à Plouër-sur-Rance, Hélène LEROUX veuve RÉVEILLARD, domiciliée 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun
Le 30 janvier à Plouër-sur-Rance, Claudine DEMOZAY veuve DELAHAIE, domiciliée 1 La Villée
Le 9 février à Saint-Malo, Viviane BOURGAULT épouse BÉCAM, domiciliée 73 La Rusais
Le 19 février à Plouër-sur-Rance, Yvonne ALBIN, domiciliée 26 bis la Gesvais
Le 26 février à Plouër-sur-Rance, Lucie FAMEL veuve FLAUX, domiciliée 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun
Le 26 février à Rennes, Paul MORANT domicilié 15 rue Mathurin Roger
Le 28 février à Plouër-sur-Rance, Marie PIQUARD-JUNGO veuve MOREL, domiciliée 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun
Le 9 mars à Plouër-sur-Rance, Paulette BRAJEUL, domiciliée 15 la Mettrie Paumerais
Le 11 mars à Saint-Malo, Paul FOUCHÉ, domicilié 2 Beauregard
Le 11 mars à Pleslin-Trigavou, Georges BOURDIN, domicilié 3 rue du Pont Saint Hubert
Le 13 mars à Plouër-sur-Rance, Helen ROBB épouse PARIS, domiciliée 36 Le Bouillon
Le 30 mars à Narbonne, Marc DEJAN, domicilié 15 lotissement de Bel Air
Le 31 mars à Plouër-sur-Rance, Odette DAVID veuve BRETTE, domiciliée 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun
Le 13 avril à Plouër-sur-Rance, Marie LESCALIER veuve BONNIER, domiciliée 7 cité du Grand Clos
Le 19 avril à Plouër-sur-Rance, Denise LOUET veuve BUHAN, domiciliée 28 Le Boisanne
Le 28 avril à Médréac, Marcel PINCEMIN, domicilié 36 Le Pont Mévault
Le 30 avril à Plouër-sur-Rance, Marcel PERRIN, domicilié 6 Le Bouillon
Le 17 juin à Dinan, Michel RAULT, domicilié 45 La Paumerais
Le 29 juin à Plouër-sur-Rance, Yvonne DUFEIL veuve BESNARD domicilié 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun
Le 30 juin à Dinan, Alain ANDRÉ domicilié 8 La Touesse

MARIAGES

Le 24 avril : Madame Sabrina AUBERT et Madame Servane GILLET domiciliés 44 rue du Passeur
Le 14 mai : Monsieur Julien BAGUET et Madame Noémie BURLOT domiciliés 2 rue de la Garette
Le 15 mai : Monsieur Clément DUBOIS et Madame Fanny LECOINTRE domiciliés 30 Les Coteaux de la Chiennais
Le 11 juin : Monsieur Alexandre LUX et Madame Anne-Marie QUINTIN domiciliés 18 la Guénnerais
Le 26 juin : Monsieur Loïc PIROTAIS et Madame Aurélie LEBAILLY domiciliés 6 la Bouillie
Le 31 juillet : Madame Laura MARIE et Madame Clothilde FRANCOIS domiciliés 242 rue de Charenton à Paris
Le 7 août : Monsieur Sébastien GOASDOUE et Madame Valérie COURTIS domiciliés 20 rue de la Rance
Le 4 septembre : Monsieur François MASSON et Madame Anne QUÉMERAIS domiciliés 47 La Paumerais

Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Le 2 juillet à Plouër-sur-Rance, Marie-Thérèse PENSAR veuve BONNIER, domiciliée 34 rue de la Rance
Le 3 juillet à Plouër-sur-Rance, Julia DUTOUR veuve ESNAULT, domiciliée 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun
Le 6 juillet à Plouër-sur-Rance, Emile LEBACLE, domicilié 7 Bouldoré
Le 10 juillet à Dinan, Anasthasie ROUAULT veuve HESRY, domiciliée 18 La Touesse
Le 18 juillet à Saint-Malo, Yves GOARIN, domicilié 6 lotissement Les Vignes
Le 22 juillet à Plouër-sur-Rance, Maria LE MOAL veuve GINGUÉNÉ, domiciliée 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun
Le 21 juillet à Dinan, Bernard LEBRETON, domicilié 7 Beauregard
Le 31 juillet à Plouër-sur-Rance, Arsène BRIAND, domicilié 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun
Le 5 août à Plouër-sur-Rance, Eugène PERROT, domicilié 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun
Le 5 août à Plouër-sur-Rance, Olga TORCOLACCI, domiciliée 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun
Le 10 août à Plouër-sur-Rance, Paule LEROUX veuve ROUX, domiciliée 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun
Le 25 août à Plouër-sur-Rance, Kenneth DAVID, domicilié 12 Le Bas Bout
Le 29 août à Plouër-sur-Rance, Marie-Françoise CAMPION veuve GAUVAIN, domiciliée 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun
Le 5 septembre à Plouër-sur-Rance, Giselle BEDEL veuve FOUCHER, domiciliée 1b rue du Pont Saint Hubert
Le 15 septembre à Plouër-sur-Rance, Joseph LE CALVÉ, domicilié 19 La Pommeraie
Le 8 octobre à Plouër-sur-Rance, André LE MEUR, domicilié 25 Les Vignes
Le 8 octobre à Plouër-sur-Rance, Vitor TEIXEIRA FERREIRA, domicilié à la Ville Es Nonais
Le 10 octobre à Plouër-sur-Rance, Henri CHOPIN, domicilié 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun
Le 11 octobre à Plouër-sur-Rance, Daniel LA BÉE, domicilié 9 rue Mathurin Roger, Résidence du Pré Suzun
Le 13 octobre à Plouër-sur-Rance, Lucie NORERO veuve FÉRAUD, domiciliée 2 La Moinerie
Le 31 octobre à Plouër-sur-Rance, Christian GILBERT, domicilié 2 Le Tertre
Le 3 novembre à Plouër-sur-Rance, Jocelyne CHOISY, domiciliée 12 rue des Écoles.

Nous présentons aux familles nos plus sincères condoléances.



TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA COUVERTURE DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL

La Commune de Plouër-sur-Rance a missionné au printemps dernier un assistant à maîtrise d'ouvrage, le cabinet SWS, afin d'être accompagnée techniquement sur la réalisation de travaux de couverture de l'édifice. Ces travaux estimés à près de 450 000 € devraient commencer début février 2022 et durer cinq à six mois. Ce coût comprend la location et l'installation d'échafaudages, des travaux de maçonnerie (dépose de pierre en démolition et en conservation, taille de pierre neuve et rejointement de pierre de taille), des travaux de dépose en démolition d'éléments bois endommagés et leur remplacement ; enfin et principalement, la révision des assemblages et les travaux de couverture ardoise.

Un appel d'offres composé de quatre lots est en cours. Le choix des entreprises s'opèrera en toute fin d'année.

Afin de financer cette opération de travaux, la Commune sollicite les concours de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et de Ministères, de la Région Bretagne au titre de la préservation du patrimoine bâti, de Dinan Agglomération au titre du fonds de concours et enfin, de la Fondation du Patrimoine par un appel aux dons auprès de particuliers et de professionnels via l'association Saint-Pierre et Saint-Paul, lequel sera lancé peu avant Noël.





LOTISSEMENT LE CLOS JOLIE : UNE RÉSERVE D'EAU POUR COMPLÉTER LA DÉFENSE INCENDIE

Lors des travaux du lotissement du Clos Jolie (à la Guérais), une cuve d'eau (remplaçant un poteau d'incendie) a été installée.

La configuration actuelle du réseau d'eau potable (diamètre, Débit/pression), ne pouvait assurer une défense incendie avec la création d'un nouveau poteau incendie.

Par ailleurs, une partie du secteur de la Guérais n'était couverte par aucun dispositif, se situant à plus de 200 mètres du premier poteau.

Le cylindre installé mesure 17,50 m de longueur et 3 m de diamètre pour une contenance de 120 m³. Il est complètement enterré et sera accessible par les pompiers directement de la voie principale.

Cette réserve a été financée à 50% par l'aménageur et 50% par la commune (13 800 € TTC). Elle couvrira, en cas d'incendie, le nouveau lotissement mais aussi les villages voisins (la Guérais, les Planches, la Gesvais...). Le Service Départemental d'Incendie et de Secours a été associé tout au long de l'étude du projet.



PROGRAMME VOIRIE ET EAU PLUVIALE 2021

Voirie Dinan Agglomération : la route entre la sortie du Gué Bernard et l'entrée de la Gouriais a été refaite en enrobé à froid (21 498 € TTC).



| | Lieu | Entreprise | Montant |
|--------------|--------------------------------------|------------------------------|--------------|
| Eau pluviale | Le Boissanne | POTIN TP Baguer Morvan | 21 864 € TTC |
| | Route de Lesmonts | POTIN TP Baguer Morvan | 4 616 € TTC |
| | Rue de la Traverse | POTIN TP Baguer Morvan | 504 € TTC |
| Voirie | Neuville | GNTP Plouer - Even Pleurtuit | 5 544 € TTC |
| | Trottoir - Ecole privée | GNTP Plouer - Even Pleurtuit | 1 740 € TTC |
| | Route entre : Lannois et Lizenais | GNTP Plouer - Even Pleurtuit | 36 430 € TTC |
| Voirie | Jardin de l'EHPAD : enrobé beige | Colas - Miniac Morvan | 17 910 € TTC |
| | Le champ des pommiers : enrobé beige | Colas - Miniac Morvan | 15 590 € TTC |
| Voirie | La Moinerie | POTIN TP Baguer Morvan | 25 851 € TTC |
| | La Rigourdaie | POTIN TP Baguer Morvan | 6 281 € TTC |
| | La Rusais | POTIN TP Baguer Morvan | 2 778 € TTC |

ELAGAGE

Une journée d'élagage des chemins communaux est programmée le **mardi 5 avril 2022**. Plusieurs associations utilisatrices de ces chemins y participeront : randonneurs, cavaliers, marcheurs nordiques, vététistes, ainsi que des employés communaux et des élus. Ce moment de convivialité et d'échanges nous permettra d'améliorer l'état de nos sentiers de randonnée.

FERRAILLE

Depuis quelques années déjà la commune a réduit le nombre de ramassage de ferraille (une seule fois par an en octobre). Cette tâche fastidieuse pour nos services techniques ne relève pas des missions prioritaires de la commune. **Nos moyens devant être mobilisés à bon escient, la commune ne ramassera plus la ferraille à compter de 2022.** Il vous est demandé de l'emmener dans les déchetteries de Pleslin-Trigavou ou de Saint Hélien, ou toute autre déchetterie du territoire de Dinan Agglomération, à votre convenance. Pour rappel, munissez-vous de votre badge. Merci de votre compréhension.



SALLE DES FÊTES : À NOUVEAU OPÉRATIONNELLE !

C'est mi-novembre que la rénovation complète du câblage électrique de la salle suite à son écrasement lors du changement de toiture s'est achevée. Un feuilleton à rebondissements qui aura nécessité un diagnostic complet des désordres, de multiples vérifications et chiffrages, des négociations avec les différentes assurances, ... au total, malgré les différentes prises en charge, la commune doit assumer un surcoût de plus de 10 000 €. Le 19 novembre, la commission de sécurité a émis un avis favorable à sa réouverture. Toutes les activités pratiquées dans cette salle peuvent désormais reprendre ! D'ailleurs, dès le 4 décembre dernier, notre équipement a accueilli la dernière édition de Plouër In Jazz... une renaissance, pour cette salle qui date tout de même du milieu des années 50. Après maintes difficultés et une fermeture contrainte pendant plus d'un an, c'est un réel soulagement de pouvoir à nouveau ouvrir ce lieu, indispensable au dynamisme associatif et culturel de notre commune. **Nous remercions toutes les associations qui ont été impactées par cette fermeture pour leur patience et leur compréhension.**



DES AIDES IMPORTANTES POUR NOS BÂTIMENTS COMMUNAUX

Nos bâtiments communaux ont pu bénéficier d'une aide de l'Etat au titre du Plan de Relance gouvernemental pour 2021. Ce soutien financier nous a permis de concrétiser plusieurs interventions sur notre patrimoine communal :

- Le passage au gaz de ville de l'école maternelle, de la garderie, du restaurant scolaire et de la salle des fêtes. La maternelle étant précédemment chauffée au fuel, une chaudière au gaz à condensation a été installée,
- Le remplacement de 10 fenêtres à l'école élémentaire publique et la suppression de ponts thermiques en juillet dernier,
- Le remplacement d'1 porte et de 2 fenêtres dans le bâtiment annexe de la mairie.
- Le remplacement de 3 fenêtres de toit et la porte d'entrée du logement communal rue de la poste,

Ces travaux de rénovation, d'un montant total de 97 000 € HT, permettront un gain énergétique significatif. Ils ont été éligibles au plan de relance de l'Etat (environ 60 000 €) et du Département des Côtes d'Armor. L'ensemble des subventions accordées s'élève à près de 75% de la dépense.

RENTRÉE SCOLAIRE 2021 : CHIFFRES CLÉS

Etablissements situés sur la commune

| Groupe scolaire public | 258 |
|-------------------------|-------------|
| Maternelle | 86 |
| Primaire | 172 |
| Ecole Saint-Joseph | 141 |
| Collège Val de Rance | 637 |
| Collège Saint-Stanislas | 230 |
| TOTAL | 1266 |

Les effectifs sont sensiblement identiques à ceux de la rentrée 2020 (1261 élèves au 1/09/2020)

Groupe scolaire public, répartition des classes

| Maternelle | Effectifs 2021 |
|-----------------|----------------|
| Petite section | 30 |
| Moyenne section | 30 |
| Grande section | 26 |
| TOTAL | 86 |

4 enseignants pour 3 classes maternelles

| Elémentaire | Effectifs 2021 |
|--------------|----------------|
| CP | 22 |
| CP-CE1 | 22 |
| CE1-CE2 | 25 |
| CE2 | 23 |
| CM1 | 28 |
| CM1-CM2 | 25 |
| CM2 | 27 |
| TOTAL | 172 |

8 enseignants pour 7 classes élémentaires



Une équipe dédiée à l'enfance (de gauche à droite) :

E. Diuzet, 1^{ère} adjointe aux Affaires Scolaires & Périscolaires,
M. Goger, Directrice Générale des Services et Y. Godet, Maire encadrent
le service enfance/jeunesse. Au premier plan, l'équipe enseignante.



DES REPAS DE QUALITÉ SERVIS AUX ÉCOLIERS PLOUÉRAIS

En 2020, notre restaurant scolaire a proposé 49 % de produits de qualité et durables dont 30 % de produits issus de l'agriculture biologique, s'engageant ainsi pour atteindre les objectifs de la loi EGAlim (50 % de produits de qualité et durables dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique à l'horizon 2022).

En effet, depuis 2006, la cantine, au travers de son responsable Gilles Flageul, développe des approvisionnements de proximité et l'introduction progressive de produits issus de l'agriculture biologique.

Cette démarche de qualité a convaincu l'école voisine Saint Joseph puis les écoles de communes voisines de s'approvisionner auprès de la cuisine centrale de l'école publique primaire, ce qui a permis d'améliorer sa rentabilité et d'augmenter le volume de commandes aux producteurs locaux.

Depuis la rentrée de septembre 2021, nous avons également mis en place une tarification basée sur les revenus des familles, considérant que l'alimentation des enfants est un service public indispensable et qu'elle doit répondre au principe d'égalité entre tous les enfants de la commune.

Au-delà de la fourniture de repas, notre volonté est de construire une véritable collaboration autour du mieux manger, de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans notre territoire en soutenant l'installation d'agriculteurs et en engageant des actions pour une production maraîchère de qualité à proximité des écoles.



ECOLE SAINT-JOSEPH

Terre, Air, Eau et Feu à la découverte des quatre éléments.

L'année scolaire sera jalonnée par différents intervenants et sorties scolaires pour tous les élèves de la maternelle au CM2, pour travailler autour des 4 éléments : une création en terre avec une potière, la visite de l'exposition «Tout feu tout flamme» aux Champs Libres à Rennes, la fête du vent et cerfs-volants dans la cour de l'école, de la pêche à pied et découverte du milieu marin et la visite de la caserne des pompiers... un programme très éclectique pour répondre aux besoins des élèves selon leur âge.



De la biodiversité dans la cour de l'école

Au-delà d'embellir notre espace extérieur, l'installation de grands bacs à jardiner à plusieurs endroits dans notre école, avait pour objectif primordial d'accueillir une plus grande diversité d'espèces animales. Nous souhaitons agir sur notre espace pour le diversifier et le rendre plus accueillant, plus vivant pour favoriser la biodiversité. Les élèves de chaque classe ont donc planté à divers moments de l'année des bulbes, des plantes vivaces, des graines, des légumes... Un hôtel à insectes a également trouvé sa place dans un de nos bacs à jardiner. Sur la photo ci-jointe, un magnifique massif de tournesols géants a été le terrain de jeu favori d'un grand nombre d'espèces. Il est prévu de pérenniser ces projets de jardinage chaque année avec les différentes classes.



Une course d'orientation proposée par l'APEL pour la rentrée

L'APEL, qui soutient toujours généreusement les projets de l'école pour toutes les classes, sait également saisir toutes les occasions pour proposer des temps conviviaux à partager en famille. Cette année pour la rentrée, l'APEL a invité les familles à participer avec leurs enfants de la Petite Section au CM2 à une course d'orientation encadrée par Samuel, de l'association Horizon Sport Nature. Une autre rencontre conviviale a été organisée dans le bois de Lesmont en octobre, pour une cueillette de champignons, encadrée par des parents d'élèves mycologues.



Une pratique de classe inspirée de la pédagogie Montessori de la maternelle au CM2

En maternelle, tout au long des différentes périodes, les apprentissages proposés aux enfants sont largement enrichis par une multiplicité d'ateliers qui évoluent dans l'année, auxquels ont librement accès les élèves : ils découvrent, observent, s'exercent, imitent, essaient, s'entraînent et maîtrisent de nouveaux savoirs en cheminant vers l'autonomie, à travers des activités de manipulation dans tous les domaines. Les actions proposées aux élèves sont variées, assis à une table ou installés sur un tapis au sol : pincer, enfiler, associer, graver, froisser modeler, transvaser, alterner... la liste n'étant pas exhaustive. Les classes élémentaires ont également mis en place, pour chaque notion, des ateliers de manipulation Montessori pour réfléchir, lire, comprendre et remédier aux difficultés des élèves. La plupart des notions sont ainsi abordées de façon ludique pour rendre l'enfant acteur de ses apprentissages.



DE NOUVEAUX TARIFS ET UN PORTAIL FAMILLE POUR LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

De nouveaux tarifs s'appliquent au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire depuis les rentrées de septembre et de novembre. Ils tiennent compte des revenus de chaque famille via leur quotient familial.

| Tarif/enfant | QF 0-1000 0-2500 euros | QF 1001-1400 2501-3500 euros | QF 1401-2000 3501-5000 euros | QF >2000 + 5000 euros |
|------------------------|---------------------------|---------------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| Cantine | 1 € | 2,60 € | 3,45 € | 3,85 € |
| Garderie matin/soir | 1,85 € / 2,45 € | 1,95 € / 2,55 € | 2,05 € / 2,65 € | 2,15 € / 2,75 € |

Ainsi, la collectivité prend à sa charge en moyenne 48 % du coût d'un repas et 61 % du coût d'un enfant en accueil périscolaire.

Le portail famille : moins de papier, plus de réactivité

Ce nouveau service permet désormais de réaliser toutes les opérations liées au périscolaire en ligne : réservation et annulation, consultation des menus et règlement des factures (à compter de janvier 2022). Ainsi, chaque famille dispose d'une information complète sur ses réservations et la situation de son compte, lui permettant davantage d'autonomie.

L'intérêt de ce service dématérialisé qui vise à simplifier la vie quotidienne est de pouvoir organiser au mieux les activités, permettant une amélioration en termes :

- de sécurité et de qualité de l'accueil,
- de communication avec les familles,
- de fiabilité de la facturation grâce à un suivi en temps réel des présences/absences,
- de limitation du gaspillage alimentaire,
- de gestion de personnel, les agents ne perdent plus de temps sur la gestion des réservations, au profit de tâches plus importantes, dans l'intérêt de vos enfants.



Tenant compte de ces nouveaux éléments, de l'investissement important de la collectivité à vos côtés, et des organisations complexes à mettre en place, des pénalités pourront être appliquées, à compter de janvier 2022, en cas de réservations tardives ou d'absences et retards répétés, ou encore de fréquentations non signalées. Ces dispositions visent à garantir le bon fonctionnement des services. Merci de votre implication dans cette nouvelle structuration du périscolaire.

Lien vers portail famille : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieDePlouerSurRance22490/accueil>



ECOLE PUBLIQUE

Sortie scolaire à Paimpont pour les élèves des classes de CE1-CE2 et de CE2 le jeudi 23 septembre, grâce au financement de l'amicale laïque et de la mairie.

Deux conteuses les ont accompagnés au Val sans Retour dans la forêt de Brocéliande pour une randonnée magique. Leurs légendes peuplées de korrigans, de fées et dragons ont enchanté les esprits des écoliers.

L'après-midi, ils ont frissonné en passant la Porte des Secrets : une expérience sensorielle et interactive riche en émotions proposée par l'Office du Tourisme de Paimpont.

Ce fut une belle journée sous le soleil breton pour ces 48 plouérais et leurs accompagnateurs.



Projet CM1- CM2 : le Moyen Âge

Sorties au Château de Dinan et de la Hunaudaye et au Cathédraloscope de Dol-de-Bretagne. Toutes ces sorties vont déboucher sur une exposition artistique littéraire et numérique sur le Moyen Âge.



Dans la peau d'un artiste

Les CM1 CM2 vont produire des tableaux en s'inspirant des peintres Pollock, Soulages, Klein. Puis ils organiseront une exposition / vernissage pour présenter leurs œuvres. Un projet théâtre et une représentation clôtureront cette année scolaire

Navigation sur Optimist pour les élèves de CM2

En septembre et octobre, les CM2 ont pu pratiquer la navigation sur Optimist. Au programme de ces sept demi-journées au centre nautique : apprentissage du gréement, virements de bord, empannages, navigation sous différentes allures (au près, de travers ...), tout cela sous forme de jeux et sous une météo capricieuse.

Ce cycle de voile connaîtra son terme au printemps 2022 lors de l'opération Ecole Toutes Voiles Dehors organisée au niveau départemental et lors de laquelle se rencontreront des classes de différentes écoles dans les centres nautiques des Côtes d'Armor.»



Plantations d'automne pour les élèves de Petite Section

Après avoir préparé la terre à l'aide de leurs outils, les élèves de petite section ont planté des bulbes de jacinthes, tulipes et jonquilles dans les bacs jardinières de la cour de l'école. Les élèves pourront observer chaque jour l'évolution de leurs plantations : de magnifiques fleurs viendront embellir la cour de l'école au printemps. Bravo les petits jardiniers !





UNE GÉNÉRATION QUI GÈNÈRE L'ACTION...



Je m'appelle Sterenn Delugeard, j'ai 17 ans et habite Plouër-sur-Rance

Je pratique le roller de vitesse à la Beaumanoir Dinan depuis plus

de 10 ans. J'ai commencé le roller grâce à ma soeur qui en faisait et qui en fait toujours. J'ai tout de suite adoré ce sport, la survitesse, la sensation de vitesse lorsqu'on accélère...

Je suis actuellement en terminale scientifique à saint Briec au pôle espoir.

J'ai d'abord commencé au niveau régional puis niveau national où j'ai remporté mon premier titre en 2018 puis mon premier maillot en mars 2020. J'ai pu participer aux championnats d'Europe 2019 sous les couleurs d'équipe de France où je ramène une médaille de bronze en équipe. Après cela, en 2021 j'ai encore une fois participé aux championnats d'Europe à Canelas au Portugal grâce à une sélection sur plusieurs compétitions et un stage. Je reviens avec 2 médailles, une individuelle sur le tour et une par équipe sur le relais. Grâce à ce championnat d'Europe et à un stage de sélection, j'ai été sélectionnée au championnat du monde à Ibagué en Colombie qui s'est déroulé en ce moment. Pour l'instant j'ai une médaille de bronze en équipe sur le relais. Mais ce n'est pas fini, il reste le championnat sur route....

Je m'appelle Enja Blanchard - Delahaie, j'ai 12 ans et habite Plouër-sur-Rance

J'aime la nature, je suis sensibilisée à la nocivité de l'activité humaine envers la terre.

J'ai beaucoup voyagé (en voilier pendant 2 fois un an) ce qui m'a permis de me rendre compte de la beauté mais aussi de la dégradation de la planète.

Je pense qu'il n'est pas trop tard pour préserver et sauver ce qu'il reste de la biodiversité, si nous nous mobilisons dès aujourd'hui.

Je suis enthousiaste à l'idée de participer au groupe de travail sur la biodiversité dans ma commune qui me permettra de mieux connaître mon environnement et de mieux me positionner pour agir face à ce problème.

Pour le moment mon action dans ce projet a consisté à rapporter mes observations sur la faune à Plouër sur rance et autour, soit directement à Emmanuel Cibert, adjoint à la biodiversité ou sur la plateforme « atlas de la biodiversité » de Dinan. J'ai également écrit et lu un discours lors du grand débat national organisé à Plouër en 2019 qui dénonçait la cruauté de l'homme envers la nature.





Je m'appelle Enora Guérinel, j'ai 16 ans et habite Plouër-sur-Rance

Je suis en première générale au lycée de l'Institution, à Saint-Malo. J'écris depuis l'âge de 8-9 ans. En effet, à ce moment-là, j'écrivais de petites histoires de quelques pages seulement. Puis à l'âge de 13 ans, je me suis lancée dans l'écriture d'un roman. Au commencement, je n'avais encore aucune idée jusqu'où l'histoire allait aller, et je ne pensais pas du tout que ça allait conduire à l'écriture d'un roman entier de 300 pages. Jour après jour, j'écrivais sans n'avoir aucune idée des possibles issues de l'histoire, et sans réellement avoir une idée précise de la suite. C'est donc au fur et à mesure que l'intrigue s'est dévoilée.



Malgré le fait qu'au départ, j'étais plus que réticente à l'idée que mon roman soit publié, pour des raisons de pudeur sans doute, cela m'a apporté la reconnaissance de mon travail, la rencontre et l'échange très intéressant que j'ai pu avoir avec certaines personnes. Et enfin ce qui selon moi est le plus important, est la fierté de mes proches. J'envisage possiblement des études de droit pour devenir juge d'assises ou d'instruction, mais ceci a encore le temps d'évoluer. Auteure du livre S.O.S

Je m'appelle Marius Loisel, j'ai 24 ans et habite Plouër-sur-Rance

Fraichement diplômé d'un master en ingénierie culturelle, j'ai eu la chance de vivre dans différentes villes de France et du monde à travers mes études et mes expériences professionnelles. J'ai d'abord commencé par des études de gestion d'entreprise avant de me spécialiser dans l'événementiel et la communication. Depuis 2 ans, je profite de la vie parisienne et de sa richesse culturelle pour m'inspirer et la transmettre, à ma manière, en Bretagne. Le projet Hubert est né fin 2019 et le premier confinement a vraiment été l'occasion de définir le projet

malgré les conditions sanitaires instables. Le but est de dynamiser et valoriser le pays de la Rance à travers un festival itinérant, en valorisant les acteurs culturels et économiques de la région à travers des concerts, des stands et des activités. Une des particularités d'Hubert est que nous sommes tous dispersés dans différentes villes : Louis vit à Rennes, Chloé à Londres et Jérémy à Lille ; c'est cette richesse culturelle de nos différentes vies qui nourrissent Hubert. Résultat de plusieurs semaines de réflexions confinées, l'association Hubert, portée par des jeunes locaux, a organisé son premier événement « Douce Rance-Introduction » le samedi 28 août 2021. Malgré des conditions sanitaires compliquées, le nouveau phoque de Rance a réuni plus de 500 personnes le temps d'une journée. Un premier test réussi en vue de la première édition du Douce Rance Festival qui se tiendra à la fin de l'été 2022. Hubert semble avoir trouvé bon port à Plouër.



Je m'appelle Adrien Missir, j'ai 19 ans et habite Plouër-sur-Rance

Actuellement en deuxième année de BTS comptabilité-gestion au lycée « La Fontaine des Eaux » à Dinan. J'ai connu le dispositif « argent de poche » par l'intermédiaire d'une amie y ayant également participé. Je me suis inscrit la 1^{ère} fois en 2019 car je ne trouvais pas de travail pour la saison estivale. Lors de ma première année, j'ai réalisé des missions avec le service technique, le service enfance et le service administratif. En 2020 et 2021, je suis davantage resté au service administratif avec la directrice, Madame Goger. Les missions m'ont beaucoup plu et m'ont permis de mieux connaître la ville dans laquelle j'habite, le personnel qui contribue au bon fonctionnement de la collectivité, d'apprendre des compétences de métiers, la proximité du travail et de gagner de l'argent. Au fur et à mesure et grâce à mes disponibilités, j'ai pu continuer à travailler pour la Mairie. Le dispositif « Argent de Poche » m'a beaucoup apporté. En effet, à l'été 2020, j'ai été recruté en tant que saisonnier au service technique. Il en a été de même pour l'été 2021, j'ai été placier au marché dominical. De plus, dans le cadre de mes études, et plus particulièrement pour ma première année de BTS, j'ai demandé un stage (de mai à juillet 2021) au sein du service administratif de la Mairie, qui a été accepté. Vous l'avez compris, grâce au dispositif « Argent de Poche », beaucoup d'opportunités se sont présentées à moi.





Les gazelles d'Émeraude de Plouër Equipage n° 149 du prochain Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc

Comment vous est venue l'idée de ce projet ?

Le projet était mené initialement par l'une d'entre de nous avec une autre coéquipière. Mais le 1^{er} confinement est passé par là et les difficultés aussi ! Et comme une vraie gazelle ne lâche jamais rien, en février dernier on a reformé une nouvelle équipe 100% plouéraise cette fois, en reprenant tout à zéro, en partageant les mêmes valeurs telles que l'esprit de compétition, la confiance mutuelle, l'envie de se dépasser et notre profonde amitié. Nous avons rapidement et assez naturellement posé les bases de notre projet.

Alors le projet des Gazelles d'Émeraude, c'est quoi ?

Notre projet, c'est avant tout une aventure humaine. Nous partageons l'envie depuis le début d'amorcer un nouveau réseau autour de notre Team Gazelles d'Émeraude, d'échanger, de créer du lien entre tous ceux qui nous soutiennent, famille, amis, mairie de Plouër et bien sûr tous nos sponsors et partenaires, sans qui rien ne serait possible ! Merci à eux. Et pour partager aussi cette belle aventure avec les enfants de Plouër, nous envisageons une rencontre avec l'école primaire publique de Plouër.

C'est aussi dans cette optique de partage que nous mettons à profit cette solidarité pour porter à travers les couleurs des Gazelles d'Émeraude, la voix des personnes handicapées et de leur inclusion, en soutenant l'association Team Vent Debout et notre parrain Fabrice PAYEN.

La particularité cette année, c'est que la crise sanitaire a énormément complexifié l'organisation de la caravane médicale Cœur de Gazelles qui agit en parallèle du rallye auprès des populations du désert marocain. Les Gazelles d'Émeraude se mobilisent donc en dernière ligne droite pour soutenir la caravane médicale en récoltant pour Cœur de Gazelles, tous les produits d'hygiène qui leur font cruellement défaut cette année : savon gras, brosses à dents, dentifrice... Tous les plouérais souhaitant participer à cette collecte humanitaire pourront venir déposer leurs dons au Restaurant les Causettes.

Nous tiendrons tout le monde informé très prochainement de la liste précise des dons collectés via notre page Facebook : [lesgazellesdemeraudeplouer](https://www.facebook.com/lesgazellesdemeraudeplouer).

Pouvez-vous nous faire partager vos motivations quant à ce rallye ?

Pour être sur la ligne de départ de la 31^e édition du Rallye Aïcha des Gazelles le 18 mars prochain, rallye 100% féminin et sans GPS, nos motivations personnelles devaient se recouper avec les valeurs de ce Rallye : dépassement de soi, solidarité, ténacité, confiance et esprit d'équipe. Avec ses valeurs solidaires, sociétales et environnementales très fortes, ce rallye sonnait comme une évidence pour exprimer notre goût pour l'aventure dans le respect de l'autre.

Vous en êtes où dans votre projet ?

A 4 mois du départ, grâce à nos 12 sponsors et tous nos partenaires, nous avons bouclé les grandes étapes que sont la réservation du 4x4 et l'inscription officielle. Les Gazelles d'Émeraude porteront donc le numéro d'équipage 149, que vous pourrez suivre pendant le rallye. Mais avant de pouvoir prendre le départ, il nous reste encore à nous former : formation navigation à la boussole, formation conduite sur sable et formation mécanique. Et pour cela, il nous faut encore trouver 1/3 du budget manquant en très peu de temps... Nous avons donc ouvert une cagnotte en ligne (sans frais) sur la plateforme Hello Asso afin que chaque personne intéressée par le projet puisse participer à son niveau.

Que pensez-vous partager à votre retour avec nous ?

Coupées du monde sans moyen de communication pendant le rallye, nous communiquerons en effet surtout à notre retour en avril, avec probablement une soirée de partage privilégiée avec nos sponsors puis avec les plouérais, et pourquoi pas une rétrospective de nos photos personnelles pour vous montrer le rallye... de l'intérieur cette fois, et créer ainsi de futures vocations de gazelles plouéraises !

En attendant, une soirée au profit des Gazelles d'Émeraude en janvier puis une soirée de départ en mars devrait être organisée au restaurant Les Causettes, on vous y attendra nombreux ! Suivez-nous sur les réseaux sociaux.

Site : www.gazellesemeraude.fr

FB : Les Gazelles d'Émeraude de Plouer

Instagram : [lesgazellesdemeraudeplouer](https://www.instagram.com/lesgazellesdemeraudeplouer)

Dans la roue d'Isabel

13 000 km ! c'est la distance qu'a parcouru Isabel Del Real, une jeune Plouëraise de 24 ans, qui a décidé début 2021 de relier Plouër-sur-Rance à l'Iran à vélo. Cette aventurière a su combiner son goût pour le voyage et ses talents d'aquarelliste. Arrivée aux portes de l'Iran, elle nous retrace les grandes lignes de sa traversée de l'Europe vers le Moyen Orient.

Comment vous est venue cette idée un peu folle de rejoindre l'Iran à vélo ?

Avec le Covid il fallait rester en Europe. Et ça m'arrangeait parce que je voulais partir depuis ma maison, sans prendre un moyen de déplacement rapide pour prendre le temps d'arriver partout. Le projet c'était de traverser les chaînes de montagnes de notre vieux continent et de continuer si possible jusqu'au Pamir. L'Iran c'était par hasard, une destination à l'Est, et un conseil de mon papa. Mais je voulais surtout être nomade et être sur les chemins. Maintenant, après 9 mois, j'ai développé une curiosité pour aller voir ce qu'il y a au bout de la route et je veux aller en Iran voir des amis, visiter le pays avec eux... Mes motivations ont changé en cours de route.

Pourquoi avoir choisi le vélo plutôt qu'un autre moyen de transport ?

Après mes études je voulais partir longtemps à pied, mais après avoir traversé les Pyrénées d'Ouest en Est, j'ai compris que ce serait long et le vélo était un bon compromis (avant je trouvais ça stupide de se donner tant de mal sur un vélo chargé maintenant je trouve que c'est génial... comme quoi il faut savoir changer d'avis). C'est idéal parce qu'on peut aller partout en transportant ses affaires pour 4 saisons et sa nourriture, ça se prête donc à un voyage au long cours.

Pouvez-vous nous faire partager vos plus grandes joies durant ce voyage ?

Il y a les moments d'adrénaline dans les grandes descentes, ou le soulagement quand on se fait inviter à dormir au sec alors qu'il y a de l'orage, mais de manière générale le voyage à vélo procure un sentiment de plénitude. Je suis dehors, dans la nature, je visite des endroits splendides, je rencontre des gens super sympas qui s'intéressent à mon voyage ou au vélo, et j'adore bivouaquer dans des déserts ou des montagnes. Cerise sur le gâteau, je me suis fait des amis avec qui rigoler et partager nos moments les plus intenses, à savoir ceux qu'on ne peut pas

retranscrire en photo : la surprise d'une petite ville avec des vendeurs de fruits dans les montagnes, une route oubliée creusée aux flancs des gorges de l'Euphrate et les lumières du coucher de soleil, bref tous les moments où on roulait ensemble.

A quels genres de problèmes avez-vous été le plus confrontée ?

Franchement, j'ai eu beaucoup de chance, mais à part le fait que mes freins de vélo grincent et que ça me rend ouf ou quelques soucis de matos : aucun problème. Quatre crevaisons en 13 000 km, y'a pire ! Bon y'a les chiens de bergers en Turquie, mais ils font leur boulot, et puis j'ai eu le Covid en Arménie, mais rien de grave.

Quel est votre état d'esprit alors que vous atteignez le but de votre périple ?

J'ai l'impression que c'est le début du voyage ! Et pourtant, si je réfléchis, quelques choses ont changé. Avant je me réveillais systématiquement la nuit en me demandant « mais qu'est-ce que tu fais là ? » et maintenant ça ne me traverse plus l'esprit. Un des trucs chouettes de ce voyage c'est que je me suis remise au dessin et à l'aquarelle et que j'essaie de faire un petit carnet de voyage.

Bien sûr je ne sais pas si j'irai en Iran, car c'est dur d'avoir un visa, mais ce qui compte c'est le chemin parcouru, les rencontres...

Quelle est la première chose que vous allez faire lors de votre retour à Plouër ?

Aller me baigner avec mon frère ! Inspecter ma chambre et mes affaires haha. Je vais aller me balader dans tous les chemins creux, nettoyer mon vélo, et bien sûr voir tous mes amis... avant de préparer le prochain voyage.



Aquarelle réalisée par Isabel

REPRISE DE LA VIE ASSOCIATIVE

La pandémie a lourdement pesé sur la culture et la vie associative du fait de l'obligation de respecter les consignes applicables dans les différentes étapes des protocoles sanitaires. Cette situation n'a pas permis de réaliser les projets programmés. Ainsi, le feu d'artifice a été remplacé par des illuminations sur l'église et au port. Les événements auxquels vous êtes attachés, comme «Couleurs de Bretagne», «Côté cour Côté jardin» et d'autres ont dû être annulés ou reportés. Depuis la mise en place des directives du passe sanitaire, une certaine liberté d'action a pu être retrouvée, notamment pour les associations. Les assemblées générales se succèdent, redonnant ainsi un dynamisme que chacun attendait.

PLOUER INITIATIVES

Patrimoine- Culture- Environnement

Après deux années blanches, PLOUER INITIATIVES, association pour la défense et la promotion du Patrimoine, de la culture et de l'environnement, se prépare pour un redémarrage de ses activités en 2022. La participation au forum des associations a permis de renouer avec nos adhérents et faire découvrir nos activités à une vingtaine de personnes. Notre assemblée générale a eu lieu le 26 Novembre suivie d'un repas de retrouvailles, nous permettant d'affiner notre programmation.

Contact : Claudine GUICHARD Présidente 06 70 17 39 36 claudineguichard33@gmail.com

PREMIÈRE CARNAVALLÉE DES SINGES EN 2021 PAR LE COLLECTIF CARNABOOMLOVE

Le 13 juin dernier, une balade déguisée et musicale a été organisée par une dizaine d'artistes plouërais. Le but avoué ? Recréer du lien et proposer une animation pour contrer la morosité liée aux confinements successifs et à la pandémie. Objectif réussi puisque près de 200 personnes ont participé à cet événement sous une météo radieuse. Enfants comme adultes ont joué le jeu et enfilé leur déguisement. Le défilé s'est ensuite retrouvé devant la médiathèque pour achever ce moment festif en musique.

Et après, la fête ne devrait pas s'arrêter là pour le collectif CarnaBoomLove. Malgré les incertitudes du contexte sanitaire, un projet pour 2022 est déjà à l'étude « Nous voulons que cet événement puisse revenir l'année prochaine dans de meilleures conditions et entamer un travail avec les enseignants, les accueils de loisirs, l'Ehpad, les commerçants, la médiathèque, Plouër'in'jazz et autres associations volontaires » (Télégramme du 14 juin 2021).



PLOUËR'IN JAZZ 2021

Après une année blanche, le festival Plouër'in Jazz s'est tenu le samedi 4 décembre dans la salle des fêtes. Tous les artistes prévus en 2020 ont été rappelés pour cette édition par souci de solidarité au monde artistique affecté par la crise sanitaire. Au programme, Benjamin Coum Trio, pianiste breton (vainqueur de Jazz à Vannes), Mohamed Beddiar et son Mediterranean Jazz Project (un voyage entre jazz, musiques classique et arabisante), le trio rennais Singing in the Rennes et le quintet malouin Reginca Links. Le flûtiste Mohamed Beddiar a animé la causerie musicale à la médiathèque. Il nous a parlé de ses influences, de sa manière de composer avec les modes arabes. Une équipe d'une trentaine de bénévoles, l'aide de la mairie et des



sponsors privés ont permis de mener à bien cette édition dans un contexte sanitaire incertain. Une dizaine de bénévoles ont rejoint le bureau composé de Marylène Simon (secrétaire), Laurent Staerck (trésorier) et Jean-Baptiste Amar Huet (Président), afin d'aider à organiser le festival. L'association Plouër'in Jazz qui gère le festival apporte son aide à de nombreux événements de la commune, la Battle de Brass Band avec les groupes Blue Note Brass Band et Out of Nola, la carnavallée des singes, le spectacle du Foubon, le crieur de rue, le festival Douce Rance, le concert de Natah bigband. Plouër'in Jazz dont la vocation est de promouvoir la culture sur le territoire plouërais vous donne rendez en 2022 pour une nouvelle saison culturelle haute en couleur.



AMICALE LAÏQUE

Toujours présente pour l'école !

Nos actions de rentrée :

- Financement de la balade contée en forêt de Brocéliande et de l'entrée à la « porte de ses secrets » : immersion dans cet univers magique pour deux classes.
- Achats de livres en lien avec les enseignants. La fête de Noël et une tombola ont eu lieu en Décembre. Cette tombola a remplacé celle organisée habituellement lors de la fête de l'école qui n'a pu avoir lieu en 2020 et 2021. Nous espérons que toutes les conditions seront réunies pour que cette fête se fasse en 2022.
- D'autres projets, spectacles ou animations diverses verront le jour. Par ailleurs, le bureau de l'amicale laïque a pris la décision d'alléger ses propositions d'activités de loisirs pour des raisons qui tiennent au nombre trop limité de ses bénévoles, mais aussi aux exigences et aux lourdeurs qui relèvent plus de l'entreprise, tout cela accentué par la crise sanitaire. La section danse que l'amicale laïque avait créée il y a 30 ans est donc reprise avec la même professeure par l'Atelier danse. Nous en sommes particulièrement heureux pour toutes les danseuses. Nous aurions pu marquer les 90 ans de l'association, mais les consignes sanitaires nous en ont empêchés. Pour la fête des 80 ans, les enfants de l'école avaient chanté sur scène « Tout le bonheur du monde » (Sinsemilia). C'est ce que nous souhaitons à toutes et tous en cette fin d'année.

Nos activités de loisirs :

- Gym tonic avec Stéphanie Lemonnier le jeudi soir de 20h30 à 21h30.
- Calligraphie avec Patricia le mercredi matin à 11h.
- La troupe de théâtre du Pigeonnier.

Le bureau : Marie-Claude Giffraïn : Présidente
 Claude Cormier : Vice-président
 Joëlle Mahé : Secrétaire
 Marie-Thérèse Fradet et Régine Chas : Trésorières.
 L'amicale laïque est affiliée à la ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor.

Contact amicale laïque : 06 74 25 12 60

SPECTACLE DE LA COMPAGNIE BAL TRAP : UN RENCART RÉUSSI !

« Rythme effréné, et voltigeurs survitaminés... » Le 10 juillet dernier, dans le cadre du festival « Rencarts sous les Remparts – Théâtre en Rance », la Compagnie « Bal Trap » a conquis un public venu nombreux malgré la météo incertaine. Acrobates de la bascule coréenne, les 6 comédiens et virtuoses ont séduit les spectateurs par leur humour déjanté et leurs performances physiques. Au programme : des frissons, des prouesses, des rires... pour le plaisir des petits et grands.



MÉDIATHÈQUE : LIRICI / UN NOUVEAU RÉSEAU POUR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE...

Le service culture de Dinan Agglomération a initié un projet visant à mettre en réseau les 24 bibliothèques médiathèques du territoire, qu'elles soient communales, associatives ou communautaires.

Depuis fin novembre 2021, ce réseau intercommunal permettra à tous les habitants d'accéder plus facilement aux bibliothèques-médiathèques du territoire, avec :

- une seule porte d'entrée sur internet grâce à la mise en ligne d'un site web commun,
- une carte d'abonnement unique permettant l'emprunt de documents dans toutes les bibliothèques-médiathèques du réseau,
- et surtout des équipes de bibliothécaires unies pour proposer une offre culturelle cohérente et diversifiée.

Cette mise en réseau s'accompagne, à compter de 2022, d'une nouvelle approche tarifaire. En effet, 80% des bibliothèques concernées ont adhéré au principe de la gratuité. Nous avons également souhaité nous inscrire dans cette démarche, dans une approche de démocratisation de la culture.



A disposition sur l'ensemble de Dinan Agglomération, on dénombre 270 000 documents (inclus DVD, magazines, liseuses ou manuscrits du XV^e siècle), l'accès à internet, des services numériques, des jeux de société, des jeux vidéo, des temps de lecture, des concerts, des expositions, des ateliers...

Une fermeture technique nécessaire

L'installation de ces nouveaux outils plus adaptés ont demandé la fermeture exceptionnelle de la médiathèque Le Champ des Mots du 8 au 23 novembre 2021, le temps d'entreprendre toutes les installations et maintenances nécessaires.

Après 16 jours de fermeture, les 29 bibliothèques de Dinan agglomération, intégrées au réseau LIRICI, ouvraient à nouveau au public le 24 novembre avec un nouveau logiciel, Nanook. Ce logiciel commun permet aux lecteurs d'accéder aux collections de l'ensemble des 29 bibliothèques, d'emprunter dans les autres lieux avec une carte unique. A cela s'ajoute un nouveau portail, moderne et dynamique qui permet de suivre ses prêts, rechercher des documents, effectuer des réservations, découvrir les coups de cœur et nouveautés des bibliothèques mais aussi suivre les actualités de chaque structure. A noter que des guides explicatifs sont à votre disposition depuis la réouverture de la médiathèque le 24 novembre 2021.



RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS PASSÉS À LA MÉDIATHÈQUE LE CHAMP DES MOTS

En juin accueil des classes de 6^e
book face avec les collégiens



Samedi 9 juillet
Soirée estivale
Le Foubon



Samedi 4 septembre
Soirée estivale
Le Natah Big Bang



En septembre, autour des journées du patrimoine
(en lien avec la mairie et l'association du Carrouge)



Exposition : Mise en lumière des archives de la commune et de vieux papiers.
Atelier : Création d'un carnet « de la fabrication du papier à la reliure.

En octobre Premier émois, festival des tout-petits.
L'association Théâtre en Rance proposait « Chanson d'amour pour mon bébé » de Julie Bonnie.





JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2021 : RETOUR SUR L'HISTOIRE DE LA COMMUNE

Un groupe composé d'élus, d'associations, de plouérais et de plouérais, a travaillé à la mise en place d'un programme associant visites, expositions et conférence, de la mi-septembre à fin octobre 2021. Lors de l'inauguration, les plus âgés commentaient l'exposition, car ils reconnaissaient toutes les maisons et pouvaient citer les personnes qui les avaient habitées.

De nombreux plouérais ont pu découvrir l'histoire du centre bourg, de l'église et du cimetière à l'occasion d'une dizaine de visites guidées, organisées par les membres du Carrouge. Parallèlement, l'association a présenté une exposition sur le thème des « Vieux Papiers » de Plouër à la médiathèque. Un retour dans le passé lointain de la commune qui a permis de découvrir des documents tirés des archives municipales et de la collection personnelle de Monsieur Georges Legorgeu, président d'honneur du Carrouge : archives notariales, archives familiales, cartes postales, testaments, mais aussi un registre paroissial du XVI^e siècle et le cadastre de 1805.

Une mémoire sonore accompagnait cette exposition à partir des histoires de la mère Eclin, recueillies par

l'Amicale laïque dans les années 80. Une dizaine de résidents de l'Ehpad du Pré Suzun ont bénéficié d'une visite privée de l'exposition, et une visite virtuelle du village a été présentée à la maison de retraite.

La Commune de Plouër a également choisi de mettre à l'honneur son patrimoine social commun à travers une exposition de photographies réalisées par Yves Simon il y a quarante ans. Un retour sur images qui a permis de rendre hommage aux commerçants et artisans dans l'exercice de leur profession : héritiers de savoir-faire patiemment élaborés au fil des siècles, ils nous invitent à nous interroger sur l'évolution rapide de nos modes de consommation et à envisager de nouvelles pratiques alliant proximité et solidarité.

Enfin, le 16 octobre, une cinquantaine de plouérais.es ont assisté à une conférence organisée sur le thème des

« Vieux papiers ». Christophe Quentin archiviste-historien, a montré la richesse des archives municipales pour mieux connaître l'histoire locale. Ainsi, le cadastre napoléonien nous permet de saisir la situation paysagère de la commune au 19^e siècle ; les registres paroissiaux et d'État Civil sont la matière première pour reconstituer une lignée familiale ou étudier la démographie locale.

Deux grandes gagnantes de 80 et 91 ans au jeu des anciens commerces des années quatre vingt : elles ont reconstitué dans le centre bourg tous les commerces aujourd'hui disparus !



Lors de la conférence de Christophe Quentin, le 16 octobre 2021 au Salon d'Honneur de la mairie

LES « FRÈRES ET SOEURS » DE RON HASELDEN

L'association l'Art au fil de la Rance, l'artiste Ron Haselden et la mairie organisent conjointement un parcours d'exposition nocturne en extérieur et en intérieur du 6 décembre 2021 au 8 janvier 2022.

Un travail artistique participatif avec les enfants de la commune : Ron Haselden a impliqué les élèves des écoles primaires de Plouër, par l'intermédiaire des enseignants, de CP et CE1, en leur demandant de dessiner sur des petites feuilles de papier des portraits d'un de leur frère(s), soeur(s) ou ami(e-s).

Parmi tous les dessins, trois ont été retenus pour être réalisés en led, d'une hauteur de 1 m à 1,50 m. Les trois nouveaux portraits plouérais viendront compléter les sculptures lumineuses déjà existantes, soit une

soixantaine d'enfants en tout. Elles seront installées selon un parcours allant des écoles publiques vers le bourg, autour de l'église, dans les vitrines des commerçants, derrière les fenêtres des habitants, dans les jardins de la mairie et à la médiathèque, jusqu'au jardin de l'Ehpad et à l'école Saint-Joseph.

Tous les dessins des enfants ont été exposés à la médiathèque du 24 novembre au 6 décembre.

L'inauguration de l'exposition a eu lieu le 5 décembre à 18h à la mairie. Depuis le 6 décembre, jour de la fête de la lumière, dans ce temps de l'avent précédant Noël propice à l'imaginaire des enfants, vous avez découvert les «frères et soeurs». Nous espérons que petits et grands prennent plaisir à déambuler à la rencontre de ces petits personnages.



LES ARBRES COLORÉS

Le paysagiste plouérais François Travert a fait don à la commune de son œuvre d'arbres colorés.

La composition d'arbres artificiels et de plantes vivaces restera installée devant l'Ehpad.

Nous lui adressons nos remerciements pour ce don, qui contribue au fleurissement et à la mise en valeur de cet espace communal.

LE PASS CULTURE S'OUVRE AUX MOINS DE 18 ANS !

Le pass culture s'adresse désormais aux jeunes dès le collège. A partir de janvier, les jeunes de 15 à 17 ans, scolarisés ou non, recevront un crédit cumulable chaque année : 20 € l'année des 15 ans, 30 euros l'année des 16 ans et 30 euros celle des 17 ans. Toutes les offres postées sur l'interface professionnelle à destination des jeunes majeurs seront également réservables par des mineurs, à l'exception des jeux vidéo et des offres numériques payantes, hors presse en ligne et e-books.

Une offre collective (ou scolaire) vient s'ajouter à l'offre individuelle.

Un dispositif complémentaire de propositions d'activités en temps scolaire vient contribuer à la généralisation d'une éducation artistique et culturelle de qualité.



Chaque établissement scolaire de l'enseignement public ou privé sous contrat bénéficiera, pour l'année scolaire, d'un montant global calculé au prorata du nombre d'élèves scolarisés dans chaque niveau d'enseignement concerné, selon le barème suivant : 25 € pour les élèves de 4^e et de 3^e ; de 30 € pour les élèves de seconde et de CAP ; de 20 € pour les élèves de première et de terminale.

Pour plus d'informations, connectez-vous sur passculture.fr

DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE DU CCAS.

Tout d'abord, qu'est-ce qu'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ? Et quelles sont ses missions ?

Au sein d'une commune, il existe un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles. Cet établissement s'appelle le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Présidé par le Maire, il est constitué de 6 membres élus au conseil municipal, et de 6 personnes issues du monde associatif et intervenant dans le champ social sur le territoire. Les CCAS constituent donc l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre des solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, les CCAS ont pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap par exemple.

Pour y parvenir, les CCAS possèdent plusieurs fonctions :

- Accompagner les démarches d'attribution de l'aide sociale dite « de droit commun » (aide aux démarches administratives en direction de la Maison du Département de Dinan principalement) ;
- Dispenser l'aide sociale propre à la politique du CCAS (aide alimentaire notamment) ;
- Accueillir les populations âgées dépendantes. En effet, à Plouër-sur-Rance, c'est bien le CCAS qui est en charge de la gestion de l'Ehpad du Pré Suzun ;

En 2021, un groupe de travail a été constitué afin de redéfinir les grandes orientations du CCAS pour les années à venir. L'objectif est de répondre au mieux aux besoins spécifiques de notre commune concernant notamment le logement social, les précarités, l'accès à l'information, l'accompagnement dans les démarches administratives, les liens avec les réseaux œuvrant dans le champ social et le développement des solidarités. Apporter des réponses et des soutiens en mobilisant les compétences locales, assurer un accompagnement de proximité vont constituer un axe fort de cette réflexion. Les premières perspectives émergent, et nous aurons l'occasion de vous préciser ultérieurement les orientations retenues.

> Pour toute demande complémentaire : Prendre rdv à la mairie avec M. Bernard Bertazzo, adjoint aux affaires sociales et Vice-président du CCAS. Il est important de préciser qu'à Plouër-sur-Rance, le CCAS est propriétaire d'un immeuble en centre bourg, dédié au Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLJ), géré par l'association STEREDENN de Dinan. Le CLLJ est une porte d'entrée sur la question de l'accès au logement des jeunes, et notamment des apprentis, sur le territoire de Dinan Agglomération. Ainsi, le CCAS met à disposition 3 logements.

Pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous, vous pouvez envoyer un courriel à claj@steredenn.org ou par téléphone au 02 96 85 25 24.

En 2021, un logement a fait l'objet de travaux d'amélioration, avant d'être attribué à un nouveau locataire en juin dernier. En 2022, le CCAS poursuit l'amélioration de ce parc de logements en intervenant sur celui du premier étage. La municipalité reste bien évidemment un partenaire important.



Elle a octroyé une aide complémentaire au CCAS pour la bonne réalisation de ces travaux.

De nouvelles compétences à l'Ehpad du Pré Suzun...

L'équipe de l'Ehpad du Pré Suzun s'est renforcée cet été de nouvelles compétences. En effet, Gaëlle TREBAOL a été recrutée en qualité de Directrice Adjointe. Travaillant en collaboration avec Denis GAUTIER, Directeur, elle a entre autre pour mission la gestion des équipes, et l'organisation interne de l'établissement. Guénaëlle LE GUEVELLE a également rejoint notre équipe au cours de l'été. Elle a notamment pour fonction la gestion administrative et comptable de notre structure, en remplacement de Stéphanie NEVEU partie au printemps en direction du Syndicat Mixte chargé du traitement des déchets (SMPRB). Nous leur souhaitons la bienvenue !

Une autre réflexion est engagée au sein du CCAS sur le service de portage des repas en direction des aînés

Un groupe de travail, initié par Bernard Bertazzo, vice-président du CCAS, associé à des membres du comité communal et au Directeur de l'Ehpad, réfléchit à améliorer le circuit de distribution des repas à domicile et à augmenter, si possible, le nombre de bénéficiaires. C'est un enjeu important pour la politique de maintien au domicile des populations. Actuellement, ce service est assuré par l'ADSCE Beaussais-Rance-Frémur. Un questionnaire sera adressé prochainement aux personnes utilisatrices de ce portage de repas, afin de recueillir les renseignements nécessaires à la poursuite de l'étude en cours.

LE SECOURS POPULAIRE, VOUS CONNAISSEZ ?

Sur le Pays de Dinan le Secours populaire est particulièrement actif sur l'aide alimentaire, la production de légumes biologiques, le vestimentaire, l'accompagnement des personnes et des familles dans leurs démarches et leurs droits (logement, santé, vacances, culture, loisirs, sport, insertion...) ou la lutte contre l'illettrisme et la fracture numérique. A fin septembre 2021 nous accueillons plus de 960 personnes et accompagnons de nombreuses familles. Ceci grâce à l'investissement de 67 bénévoles mais aussi avec l'appui financier ou matériel de particuliers, d'entreprises et de collectivités territoriales.

Le contexte actuel a des répercussions considérables pour les plus démunis et les plus précaires. Si vous vous retrouvez en grande difficulté, n'attendez pas, la porte du Secours populaire est ouverte et vous y serez toujours reçu avec un sourire et toute notre bienveillance. Par ailleurs tout le monde peut apporter sa pierre à l'édifice, par exemple en participant aux activités bénévoles de notre association ou par des dons financiers ou matériels qui garantissent la continuité de nos actions. La solidarité n'est pas juste une valeur philosophique, construisons-la et faisons-la vivre ensemble !

Secours Populaire du Pays de Dinan

19, boulevard de Préval 22100 Quévert
02 96 85 21 50 - spfddinan@orange.fr

Distribution alimentaire :

mercredi et vendredi après-midi de 13h30 à 17h

Boutique solidaire : mercredi, vendredi et samedi après-midi de 13h30 à 16h30



LA COMMUNE A ÉTÉ RÉCEMMENT LABELLISÉE « TERRE SAINE » PAR L'ÉTAT.

Ce label, lancé par l'Etat il y a 4 ans, vise à valoriser les communes exemplaires et ainsi, faciliter le passage au zéro pesticide. Plusieurs régions avaient déjà mis en place des chartes régionales afin d'accompagner les collectivités volontaires vers le zéro phytosanitaire, c'est le cas de la Région Bretagne, pionnière dans la démarche.



Désormais, les communes reconnues à l'échelle régionale peuvent être labellisées « Terre saine, communes sans pesticides ».



Pour obtenir cette distinction, la collectivité doit avoir cessé l'usage de pesticides dans tous les espaces publics. Pour Plouër, ce travail amorcé dès 2003, a été validé et valorisé par la Région en 2011 (« Commune zéro Phyto »).

C'est au cours du salon des maires à Paris, le 18 novembre dernier, que la commune a reçu officiellement ce label gouvernemental.





Cette année, la **commission fleurissement** a permis des embellissements :

- La façade de la Mairie qui a fait le plaisir des photographes, nombreux pendant la période estivale.
- Le jardin des pommiers qui a été très fréquenté par les enfants et leurs parents et grands-parents. Les expos photos et les jeux y sont sans doute pour quelque chose ! Un lieu de détente où l'on a pu même goûter quelques fruits et légumes.
- Les touches de gazon fleuri qui ont été semées à différents endroits : aux abords et intérieur du rond-point d'entrée de la Zone Artisanale et commerciale, dans le jardin des pommiers etc....ainsi que du ré engazonnement.
- Le renouvellement de l'éco-pâturage à plusieurs endroits de la commune.
- Le fleurissement qui a été mis en place pour la Toussaint.

Mais tout n'a pas été si rose, et nous avons eu de vraies difficultés pour assurer un entretien satisfaisant du cimetière : la météo ne nous a pas facilité la tâche !! Les précipitations qui se sont enchainées tout au long de l'été et la douceur ont engendré une pousse constante. Cette situation doit nous inciter à approfondir les réflexions autour de la gestion du cimetière.

En 2022, nous poursuivrons la pose de sédum entre les tombes et des bancs seront mis en place au cimetière. Il vous est également demandé de trier vos déchets (pots, plastique, fleurs) et de les mettre dans les containers appropriés.

Le fleurissement annuel, l'éco-pâturage, les entretiens seront poursuivis, pour se tenir prêts à l'éventuelle obtention de la... 2^e fleur en 2023 !





ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE

Dinan Agglomération a signé une convention en septembre 2020 avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour lancer un programme d'actions sur 3 ans autour de la biodiversité, en appui technique avec l'association COEUR Emeraude.

La commune de Plouër-sur-Rance a été retenue dans un appel à manifestation d'intérêt à ce titre. Cela veut dire que nous bénéficierons de financements pour la réalisation d'inventaires par des organismes agréés et compétents, que nous allons pouvoir bénéficier d'un accompagnement pour des actions pédagogiques ou pour poursuivre les projets que nous avons engagés, mais aussi que certaines classes de nos 2 écoles se verront proposer un accompagnement pédagogique.

L'Atlas de la Biodiversité a pour objectif :

- d'améliorer la connaissance pour engager l'action et la mobilisation locale sur la biodiversité,
- de déployer des actions au plus proche du citoyen,
- d'être un outil d'aide à la décision permettant une meilleure appréhension des futurs aménagements et de leurs impacts environnementaux,
- de sensibiliser, de former et d'impliquer les acteurs et les habitants du territoire.

Il est inutile de vous repréciser l'urgence à agir dans ce domaine. Nos médias nous le précisent désormais suffisamment, et à juste titre. Loin du marasme ambiant sur la disparition de telle ou telle espèce, préférez une autre vision : si nous nous y mettons tous, nous pouvons agir et préserver cette diversité, voire la retrouver. La nature nous attend.

Contribuez à l'Atlas de la Biodiversité !

La tâche est rude... Baladez-vous et observez ! (Re)prenez le temps de l'oisiveté et du spectacle qui s'anime dans vos jardins, sur nos chemins, sur nos maisons.

Comme pour les espèces invasives (article dans ce bulletin), vous avez vu une grenouille rousse, un rougegorge, un lézard vert, un écureuil ou toutes autres espèces animales ou végétales sur le territoire ? Partagez vos observations sur la plateforme en ligne. Si besoin, un tuto est disponible : <https://youtu.be/V1LzaGP2vvc>

Vous trouverez par ailleurs de nombreux outils d'aide à l'identification des espèces directement sur la plateforme. Enfin, pour toutes informations, contactez la technicienne espaces naturels et biodiversité au 02 96 87 52 73 ou par mail à biodiversite@dinan-agglomeration.fr



ESPÈCES INVASIVES, AIDEZ-NOUS !

Qu'est-ce qu'une espèce invasive ?

Il s'agit d'une espèce exotique qui devient nuisible à la biodiversité locale. Il ne s'agit donc pas du tout des espèces « envahissantes » comme le liseron dans nos jardins par exemple. Ne pas céder à la panique est une condition de la réussite de la lutte contre ces calamités mais il y a des mesures à prendre d'urgence !

Pourquoi lutter ? Elles participent à l'érosion de la biodiversité en prenant la place d'espèces locales. En France, celui-ci a été estimé, selon les sources, à des coûts allant de 5 à 10 milliards d'€ ces 25 dernières années ! Animales ou végétales, nous en comptons plus de 500 en France. Hors de question de vous détailler tout cela, mais nous comptons sur vous pour nous aider à recenser certaines d'entre elles et vous sensibiliser à les supprimer chez vous et bien sûr, à ne pas les replanter. Pour cela, rien de plus simple, baladez-vous et enregistrez vos données sur la plateforme de Dinan Agglomération : <https://sig.dinan-agglomeration.fr/cartes/atlasdelabiodiversite/> (ou accessible en tapant « biodiversité Dinan Agglomération » sur votre moteur de recherche). Si vous le souhaitez, vous pouvez rester anonyme. Si vous avez des difficultés à saisir vos données, contactez Emmanuel CIBERT à la mairie. Attention ! Certaines espèces peuvent être toxiques, urticantes ou peuvent causer des brûlures. Renseignez-vous avant de les éliminer.

Voici quelques liens qui vous permettront de les identifier : <http://www.fredon-bretagne.com/plaquette-dinformation/>
A vos agendas : rendez-vous en mairie tous les 1^{er} dimanches des mois d'avril à août 2022 pour des chantiers participatifs d'élimination dans la joie et la bonne humeur.



BUDGET PARTICIPATIF DE DINAN AGGLOMÉRATION

Dinan Agglomération organise pour la première fois un Budget Participatif, qui permet aux habitants des 64 communes du territoire de déposer des idées de projets. 200 000 euros sont destinés à ces projets citoyens, qui seront réalisés par Dinan Agglomération à partir de juin 2022, une fois que les projets favorisés auront été votés par les habitants. Les projets doivent répondre à un certain nombre de critères, notamment :

- Être compatibles avec les compétences de Dinan Agglomération
- Éthiques et écologiquement responsables
- Bénéficier au plus grand nombre en étant soit un projet duplicable, soit un projet qui rayonne.



Pour contribuer vous pouvez vous connecter sur : <https://budget-participatif.dinan-agglomeration.fr/>
 Vous pouvez également passer en mairie déposer vos propositions dans une boîte dédiée...

ÊTRE ACCOMPAGNÉ POUR RÉDUIRE SA FACTURE D'ÉNERGIE : C'EST POSSIBLE !

L'Espace Info Energie de Dinan Agglomération offre un service de conseils gratuits, neutres et indépendants, pour les particuliers et les professionnels, sur les questions d'économies d'énergie dans le logement ainsi que sur les aides possibles pour financer les projets, tant au niveau national qu'au niveau local. Parmi les entreprises réalisant l'isolation des maisons, certaines sont sérieuses et fiables, d'autres le sont beaucoup moins ! Le label RGE est souvent exigé pour bénéficier des aides. **Le réseau « Faire »** peut vous donner des listes d'entreprises locales.

L'association Emeraude Transition Énergétique, association créée par des habitants de Lancieux en juin 2020, peut également vous guider et vous orienter vers des organismes publics et des artisans.

Espace Info Energie : 02 96 87 42 44

<https://www.dinan-agglomeration.fr/Urbanisme-habitat-mobilite/Habitat/Espace-info-energie>

Réseau « Faire » : <https://www.faire.gouv.fr>

Association Emeraude Transition Énergétique :

07 67 92 17 37

<https://emeraudetransitionenergetique.fr>

SE DÉPLACER AUTREMENT

La commune de Plouër-sur-Rance est celle qui dispose du réseau de liaisons douces le plus conséquent dans l'agglomération (par rapport au nombre d'habitants). Le résultat d'une forte implication de nos prédécesseurs qu'il convient de saluer et de remercier.



Et depuis ?

Un questionnaire à destination des parents et des enfants a été distribué dans les écoles, très motivés et impliqués sur le sujet. Les retours sont unanimes. Les enfants veulent à 80% se rendre à l'école à plusieurs et de préférence à pied, en vélo ou à trottinette. Les parents sont extrêmement motivés également. Mais les contraintes professionnelles, les distances, les craintes pour la sécurité sont des freins légitimes. Sur ce dernier point, plus les déplacements s'effectuent en groupe et plus ils sont sécurisés. Rapprochez-vous des associations de parents d'élèves ou de la mairie, moteurs dans cette action et faites connaître vos disponibilités pour accompagner les déplacements des enfants.

Le plan vélo de Dinan Agglomération a été approuvé. La liaison de Plouër à la Hisse a été reconnue d'intérêt communautaire.

Sa réalisation présente des contraintes fortes retardant sa mise en service vers le port de Dinan sur une voie dédiée.

Des études sont en cours pour aménager les nouveaux carrefours rendus nécessaires avec la création du lotissement Ty Onzaine sur la rue de la Rance et la rue du Primeterre. La part belle sera faite aux déplacements non motorisés et plus particulièrement pour relier la rue du Primeterre à l'aire de covoiturage en passant par la Chiennais. Une étude spécifique sera également menée sur la traversée de la route départementale menant à Langrolay-sur-Rance, un secteur sensible au niveau de la sécurité.

Enfin, DINAMO, le réseau de transports en commun de Dinan Agglomération, va évoluer. Nous participons pleinement aux réflexions en cours afin de contribuer à l'amélioration des déplacements des usagers.

A nous tous de réfléchir ensemble à de nouvelles solutions, à modifier nos pratiques pour nous déplacer autrement.

EXTENSION DE L'AIRE DE LA CHIENNAIS

Face à la saturation constatée de l'aire de covoiturage de Plouër-sur-Rance, des travaux d'extension ont été effectués. Elle compte à présent 35 places, dont une place PMR.

Un box vélo y sera installé début 2022. Un équipement qui prend tout son sens, puisqu'une piste de cyclable se trouve à proximité immédiate de l'aire (liaison bourg de Plouër – bourg Pleslin Trigavou).

Cette aire de covoiturage a bénéficié d'un co-financement de la Région Bretagne – Dinan Agglomération



ENERGIES RENOUVELABLES, LA COMMUNE MET LE PIED À L'ÉTRIER !

Dans le cadre d'une politique communautaire, une étude a été engagée sur plusieurs communes avec le cabinet QUENEA pour évaluer le potentiel énergétique de bâtiments communaux, en relation avec le Conseil en Energie Partagé de Dinan Agglomération.

La salle omnisports de Plouër a été intégrée au périmètre de l'étude, avec différentes variantes envisagées abordant la question de l'autoconsommation ou de revente totale.

En parallèle, un travail collaboratif est en cours avec les associations E.T.E. (Emeraude Transition Énergétique) et C.I.D.R.E. (Citoyens Investis pour le Développement Responsable et l'Écologie) dans l'objectif de favoriser l'émergence de projets d'énergies renouvelables et de construire un projet commun avec financement participatif citoyen.

PARC NATUREL REGIONAL (PNR) : LE SYNDICAT MIXTE DE PRÉFIGURATION EST ENFIN OPÉRATIONNEL !

En décembre 2020, le conseil municipal avait validé l'adhésion de la commune au futur syndicat mixte chargé de concrétiser le projet de PNR. Projet de longue date, ce Parc Naturel Régional tant attendu, doit faire converger le territoire vers un projet concerté de développement durable. Projet de territoire, laboratoire d'expérimentations en faveur de la protection des patrimoines naturels et culturels, outil de sensibilisation à l'environnement et aux transitions, ou objet de synergies entre acteurs du territoire, ce futur Parc naturel régional (PNR) doit associer de nombreux intervenants locaux dans une démarche de concertation.

Cette Charte, qui sera la feuille de route du Parc pour les 15 ans à venir, devra permettre la coordination d'actions, l'impulsion de nouveaux projets à l'échelle du territoire et la mobilisation de nouveaux financements. C'est bien ce document d'objectifs qui doit permettre au territoire d'être labellisé par l'Etat comme PNR.

Cette mission première, celle de la concrétisation de la Charte, a été confiée au tout nouveau Syndicat Mixte de préfiguration, réunit pour la première fois le 13 octobre dernier à Saint-Samson-sur-Rance. M. Stéphane PERRIN, Vice-président de la Région Bretagne (principal financeur du projet) en a été élu Président. Cette nouvelle instance a désormais moins de 3 ans pour accomplir sa mission, avant de s'effacer au profit du futur Syndicat Mixte de Gestion du PNR.

Nous le souhaitons tous !

Le tout nouveau bureau du Syndicat mixte de préfiguration du Parc (SMPP) s'est réuni pour la première fois le 12 novembre à l'Abbaye de Léhon. Deux Vice-présidentes Solenn Meslay (Adjointe Plouéraise et Vice-présidente des Côtes d'Armor), ainsi que Nolwenn Guillou (première Adjointe à Dinard) et deux vice-présidents, Gilles Lurton (Président de Saint-Malo Agglomération) et Arnaud Carré (Maire du Quiou) sont appelés à former l'exécutif de cette nouvelle instance autour du Président, Stéphane Perrin.

 Syndicat mixte de préfiguration du
Parc naturel régional
Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude

Composition du BUREAU
Suite aux élections en Comité syndical du 13/10/2021

| Président | FERRIN | Stéphane | Région Bretagne |
|---|-----------------|---------------|---------------------------|
| Autres membres du Bureau | | | |
| Région | LE BECHEC | Carole | Bretagne |
| Départements | MESLAY | Solenn | Côtes-d'Armor |
| | SOULABAILLE | Yann | Ille-et-Vilaine |
| EPCI | SARDIN | Sylvie | CC Côte d'Emeraude |
| | GODET | Yann | Dinan Agglomération |
| | LURTON | Gilles | St-Malo Agglomération |
| Communes | CARRE | Arnaud | La Quiou |
| | DAUPHIN | Jérémy | Languédias |
| | GUILLLOU | Nolwenn | Dinard |
| | HOUEL | Alain | Saint-Carné |
| | NORRIS-OLLIVIER | Karine | Plerguer |
| | FENHOUET | Michel | Saint-Lunaire |
| | RICHEUX | Jean-François | Saint-Père-Marc-en-Poulet |
| | ROCHE | Céline | Saint-Malo |
| Invités au Bureau | | | |
| Président de COEUR Emeraude | LECHIEN | Didier | |
| Président de l'EPFR Rance-Frémur baie de Beausais | CORNEE | Jean-Malo | |



Les membres du bureau du syndicat.

A cheval sur l'Ille-et-Vilaine et les Côtes d'Armor, c'est un territoire comptant désormais 71 communes, et 3 communautés de communes, qui est en train d'émerger, après près de 20 ans de mobilisation et de promotion par l'association Cœur Emeraude. Reste maintenant à concrétiser une dernière étape indispensable à l'avenir de ce projet : celui de la Charte du PNR.

Notons que Dinan Agglomération sera représenté par Yann Godet, Maire de Plouër-sur-Rance. Par ailleurs, Emmanuelle Diuzet, 1^{ère} adjointe siège au sein du Comité syndical au titre de notre commune.

DECLARATIONS PREALABLES

| N° | Adresse | Objet | N° | Adresse | Objet |
|-----------|--------------------------------|---|-----------|-----------------------------|--|
| DP20C0093 | 41 le Bouillon | Transformation de la porte en fenêtre | DP21C0015 | Rue du Petit Doué | Création d'un lot à bâtir |
| DP20C0094 | 10 rue de la Vieille Côte | Création de 2 lucarnes en zinc | DP20C0112 | Le Clos Breton | Abattage d'arbres |
| DP20C0095 | 14 le Bouillon | Installation d'un portail | DP21C0023 | 22 la Gesvais | Pose d'une clôture |
| DP20C0092 | 4 le Grand Plumason | Pose d'une fenêtre de toit et d'une lucarne | DP21C0017 | 2 lotissement du Grand Clos | Changement des menuiseries existantes et modification d'une porte et d'une baie vitrée |
| DP20C0090 | La Hautière - Les Serbuiz | Coupe et abattage d'arbres | DP21C0020 | 9 la Paumerais | Changement de la couverture |
| DP20C0096 | 47 la Paumerais | Extension et modification des clôtures | DP21C0025 | 5 Bouldoré | Construction d'une véranda |
| DP20C0105 | 10 rue de la Rouxelais | Construction d'une piscine | DP21C0021 | 11 lotissement les Courtils | Pose d'un panneau en bois pour clôture |
| DP20C0114 | 20 les Côteaux de la Chiennais | Construction d'une piscine | DP21C0005 | 34 la Croix Corbin | Changement du portail en bois usagé contre un portail en alu |
| DP20C0100 | 7 bis rue de la Poste | Remplacement de la porte d'entrée et de 4 fenêtres de toit | DP21C0028 | 12 la Guérais | Modification de clôture et changement d'une porte de garage |
| DP20C0104 | 13 la Galerie | Remplacement d'un garage - Pose d'un portail et d'un portillon | DP21C0024 | 15 le Clos de la Garette | Peinture sur bardage bois |
| DP20C0107 | 3 lotissement de Neuville | Installation de 12 panneaux photovoltaïques | DP21C0029 | 108 la Hautière | Ouverture d'une porte sur terrasse |
| DP20C0109 | 11 la Galerie | Remplacement de fenêtres | DP21C0030 | 21 le Boisanne | Pose et remplacement de fenêtres de toit |
| DP20C0098 | 13 lotissement les Riboulés | Changement de la clôture | DP21C0031 | 45 le Bouillon | Remplacement de la toiture de l'annex et du garage |
| DP20C0118 | 40 rue du Passeur | Remplacement des portes et fenêtres de la maison | DP21C0033 | 11 rue du Petit Doué | Pose d'une clôture sur rue |
| DP20C0113 | 7 le Bouillon | Construction d'une piscine | DP21C0034 | 4 rue de la Traverse | Rejointoiement des murs en pierre |
| DP21C0002 | 12 la Giolais | Construction d'une terrasse couverte Remplacement de menuiseries | DP21C0035 | 54 la Paumerais | Installation d'une pergola en appui sur maison |
| DP20C0102 | 3 et 7 le Gué Bernard | Agrandissement du logement existant par la rénovation de l'habitation voisine | DP21C0037 | 11 bis rue de la Rance | Pose d'une clôture |
| DP20C0116 | 5 la Chiennais | Construction d'une extension | DP21C0046 | 1 la Gesvais | Déplacement d'une baie fixe et création d'une baie vitrée |
| DP21C0006 | 2 rue du Four à Chaux | Transformation d'une fenêtre en porte d'entrée principale | DP21C0047 | 1 la Gesvais | Construction d'un mur |
| DP21C0014 | 22 la Chiennais | Modification d'une porte de service en fenêtre | DP21C0106 | 1 la Gesvais | Décalage de l'accès et du portail |
| DP20C0119 | 10 Brizard | Installation d'une fenêtre de toit | DP21C0048 | 29 la Gesvais | Remplacement d'une porte d'entrée et pose d'une clôture |
| DP21C0004 | 25 les Côteaux de la Chiennais | Construction d'un garage | DP21C0038 | 1 rue du Primeterre | Création de châssis de toit et réfection porte de garage |
| DP21C0011 | ZA des Landes | Installation d'un store banne sur une façade commerciale | DP21C0045 | 7 le Bouillon | Remplacement du grillage |
| DP21C0013 | 5 la Rusais | Remplacement de la véranda | DP21C0050 | Ecole primaire | Remplacement des menuiseries à l'école primaire |
| DP21C0007 | 5 rue du Four à Chaux | Remplacement d'une toiture actuellement en fibro-ciment | DP21C0056 | 47 rue de la Rance | Réfection d'un muret |
| DP21C0016 | 15 bis rue des Basses Landes | Pose d'un vélux sur toiture | DP21C0032 | 4 B rue du Passeur | Construction d'une pergola-carport |
| DP20C0110 | 6 la Guénerais | Abattage d'arbres | DP21C0042 | 3 lotissement de Neuville | Création de 2 velux |
| DP20C0115 | 1 Lizenais | Création d'une clôture | DP21C0063 | 21 la Chiennais | Changement des fenêtres, volets et porte de garage |
| DP21C0012 | 7 rue du Four à Chaux | Pose d'un bardage bois sur le pignon Est d'un préau | DP21C0039 | La lande Chauve | Extension de l'habitation |
| DP21C0009 | 9 rue Mathurin Roger | Pergola | DP21C0053 | 72 rue de la Rance | Remplacement de la porte de garage |
| DP21C0018 | 13 la Mettrie aux Envalins | Extension de la soue à cochon pour création d'un abri de jardin | DP21C0049 | 24 la Rusais | Construction d'une terrasse surélevée |
| DP21C0019 | La Rusais | Création d'un lot à bâtir | | | |

DECLARATIONS PREALABLES

| N° | Adresse | Objet | N° | Adresse | Objet |
|-----------|--------------------------------|---|-----------|--------------------------------|---|
| DP21C0057 | 5 Bouldoré | Division de terrain | DP21C0090 | 27 les Côteaux de la Chiennais | Installation d'une fenêtre de toit |
| DP21C0070 | 9 rue des Landes | Construction d'une véranda | DP21C0093 | 5 Bouldoré | Clôture |
| DP21C0054 | 26 le Boissanne | Changement des ouvertures | DP21C0095 | 11 rue des Landes | Ajout et changement de fenêtres de toit |
| DP21C0041 | 3 lotissement de Neuville | Création d'un parking et d'une cabane de jardin | DP21C0091 | 9 rue de la Poste | Rénovation de la couverture, modification et rénovation des façades, changement des menuiseries |
| DP21C0043 | 3 lotissement de Neuville | Remplacement de la porte de garage par une porte fenêtre | DP21C0097 | 40 la Gesvais | Aménagement d'un garage existant en 2 appartements |
| DP21C0044 | 3 lotissement de Neuville | Création d'une fenêtre sur le pignon Nord Ouest | DP21C0098 | 1 Lesmont | Création d'une ouverture, modification toiture, réhabilitation maçonnerie et ravalement de façade |
| DP21C0076 | 3 lotissement de Neuville | Construction d'un carport | DP21C0099 | 21 rue de la Vieille Côte | Abri de jardin et clôture |
| DP21C0051 | 35 rue de la Rance | Division en vue de construire | DP21C0087 | 7 Bel Air | Bardage sur un pignon de la maison |
| DP21C0052 | 136 rue de la Rance | Remplacement de 2 fenêtres de toit à l'identique | DP21C0086 | 14 rue du Petit Doué | Edification d'une clôture |
| DP21C0058 | 15 rue du Pont Saint-Hubert | Changement des ouvertures | DP21C0088 | 14 lotissement le Riboulé | Remplacement d'une clôture par un grillage rigide avec soubassement |
| DP21C0059 | 15 rue du Pont Saint-Hubert | Installation de 3 velux | DP21C0102 | 13 la Hennelais | Pose d'un velux |
| DP21C0062 | 11 rue du Four à Chaux | Construction d'une véranda | DP21C0104 | 1 rue de la Traverse | Remplacement d'une fenêtre existante |
| DP21C0064 | 6 le Bois Marin | Pose d'un portail | DP21C0109 | 11 la Chiennais | Construction d'une piscine |
| DP21C0071 | La Chiennais | Réaménagement d'une aire de stationnement | DP21C0112 | 11 la Gesvais | Remplacement de fenêtres et porte d'entrée et volets roulants |
| DP21C0066 | 31 le Boissanne | Réfection de toiture et remplacement de velux par lucarnes | DP21C0100 | 36 les Côteaux de la Chiennais | Fermeture d'un carport |
| DP21C0068 | 10 Lannois | Réfection de la couverture et pose d'une fenêtre de toit | DP21C0107 | 9 rue de la Rouxelais | Division en vue de construire |
| DP21C0073 | 4 la Ville Auray | Ouverture de fenêtres et pose d'huissieries | DP21C0105 | 1 rue de la Traverse | Remplacement des joints de façade |
| DP21C0078 | 6 rue du Temple | Installation de 18 panneaux photovoltaïques | DP21C0116 | 6 rue des Basses Landes | Installation de panneaux photovoltaïques |
| DP21C0069 | 9 le Bas-Bout | Pose d'une clôture | DP21C0108 | Rue de la Garette | Division en vue de construire |
| DP21C0055 | 3 la Lande du Bois | Réfection de la toiture et remplacement de la clôture | DP21C0114 | 17 le Moulin | Agrandissement d'une ouverture en façade |
| DP21C0072 | 27 les Côteaux de la Chiennais | Clôture | DP21C0115 | 1 rue du Four à Chaux | Pose d'un châssis de toit |
| DP21C0067 | 15 le Boissanne | Construction d'une extension | DP21C0119 | 4 lotissement de Neuville | Remplacement d'une haie végétale par clôture composite |
| DP21C0080 | 102 la Hautière | Construction d'une piscine | DP21C0113 | La Vallée | Rénovation d'une maison individuelle, modification des façades |
| DP21C0079 | 3 rue Mathurin Roger | Pose d'un velux et couverture de la cour avec une verrière vélux | DP21C0121 | 26 le Repos | Construction d'une véranda |
| DP21C0083 | 12 place Michel Rouvrais | Changement des menuiseries, Création et agrandissement d'ouvertures, Bardage extérieur, Rejoindement, Réfection de la couverture d'un cabanon | DP21C0126 | 7 les Côteaux de la Chiennais | Mur de clôture |
| DP21C0085 | 26 bis le Pont Mévault | Clôture | DP21C0117 | 9 rue de la Rouxelais | Remplacement d'un portail |
| DP21C0089 | 10 rue des Landes | Changement des huisseries | DP21C0094 | 7 rue du Passeur | Construction d'une extension |
| DP21C0075 | 49 le Grand Clos | Pose d'une clôture | DP21C0127 | Bouldoré | Division en vue de construire |
| DP21C0026 | Rue des Landes | Division en vue de construire | DP21C0128 | Rue de la Croix Corbin | Division en vue de construire |
| DP21C0081 | 14 le Primetterre | Transformation d'un préau en véranda | DP21C0133 | 11 la Guérais | Création d'une fenêtre de toit |
| DP21C0077 | Champ Cubar | Abattage d'arbres | | | |

PERMIS DE CONSTRUIRE

| N° | Adresse | Demande |
|---------------|--------------------------------------|---|
| PC20C0025 | Rue de la Rance | Construction d'une maison individuelle |
| PC20C0024 | Beauregard | Extension d'un atelier pour la réalisation de bureaux et vestiaire façade Nord |
| PC20C0033 | 11 la Vallée | Extension et rénovation d'une habitation |
| PC20C0030 | 7 rue du Passeur | Construction de 2 maisons individuelles |
| PC19C0001-M03 | Le Rocheret | Modification des ouvertures, de la clôture et de la volumétrie de l'auvent |
| PC20C0029 | 12 lotissement le Clos de la Garette | Extension d'une habitation |
| PC20C0032 | 41 le Bouillon | Transformation d'une grange en habitation Construction d'un abri de jardin |
| PC20C0034 | 4 rue de la Rouxelais | Rénovation d'une maison et deux extensions |
| PC21C0008 | 8Ter rue du Passeur | Construction d'un garage avec un auvent |
| PC21C0001 | Lesmont | Construction d'un local technique et d'une sellerie |
| PC21C0005 | 19 rue du Petit Doué | Construction d'une maison d'habitation |
| PC21C0004 | 2 rue du Primeterre | Création d'un logement à l'étage et d'une activité artisanale au rdc |
| PC21C0006 | La Mettrieux Envalins | Construction d'une habitation |
| PC21C0014 | 2 rue du Pont Saint-Hubert | Modification de façades d'une habitation Démolition partielle du bâtiment existant en pignon ouest |
| PC21C0012 | 3 et 7 le Gué Bernard | Réhabilitation d'une dépendance pour créer un gîte |
| PC21C0023 | La Rusais | Construction d'une maison d'habitation |
| PC21C0018 | 40 le Pont Mévault | Rénovation et extension d'une maison d'habitation |
| PC21C0010 | La Galerie | Construction d'une stabulation |
| PC21C0016 | 9 le Bouillon | Construction d'un garage en bois |
| PC21C0011 | ZA des Landes | Construction d'un bâtiment accueillant des services funéraires |
| PC21C0017 | Rue des Landes | Construction d'une maison individuelle |
| PC20C0027 | Terrain de l'enclos | Construction d'un préau |
| PC21C0020 | 18 rue de la Rance | Réhabilitation d'un hangar |
| PC21C0021 | 18 rue Mathurin Roger | Construction d'une maison d'habitation et d'un garage |
| PC21C0024 | Lotissement la Vallée du Chêne Vert | Construction de 2 logements sociaux |
| PC21C0027 | 12 la Chiennais | Rénovation d'une habitation existante |
| PC21C0026 | 14 rue du Champ de Foire | Construction d'une maison à ossature bois |

PERMIS D'AMENAGER

| N° | Adresse | Demande |
|-----------|-------------------------------------|---|
| PA21C0001 | Rue du Passeur et rue du Petit Clos | Aménagement rue du Passeur et rue du Petit Clos |

PERMIS DE DEMOLIR

| N° | Adresse | Demande |
|-----------|-----------------------|--|
| PD21C0001 | 5 la Rusais | Démolition d'une véranda |
| D21C0002 | 16 rue Mathurin Roger | Démolition d'une maison, d'un hangar et d'un carport |



REQUALIFICATION DE LA FRICHE COMMERCIALE RUE MATHURIN ROGER : OÙ EN EST LE PROJET ?

Cette démarche de renouvellement urbain repose à la fois sur une meilleure utilisation des dernières opportunités foncières identifiées en centre-bourg, tout en offrant de bonnes conditions de logements aux nouveaux ménages. Il s'agit également de poursuivre la dynamique démographique en favorisant le maintien de services déjà en place (écoles, commerces, offre culturelle ou associative...) tout en garantissant les équilibres sociaux indispensables au bien vivre ensemble. Les objectifs visent donc à permettre la finalisation d'une opération de 3 à 4 logements abordables, performants et de qualité, en lieu et place d'une friche commerciale, de proposer un local facilement appropriable par les populations locales (local de pratiques participatives), et de faciliter les circulations piétonnes de proximité.

En attendant, la déconstruction du bâtiment actuel est prévue pour février 2022.

A la suite de ces travaux, et après avoir retenu l'aménageur chargé de la reconstruction, un groupe de travail chargé de définir le contenu de cet espace dit « pluriel » ou « lieu participatif » sera mis en place. Certains acteurs sont d'ores-et-déjà identifiés pour intégrer ces réflexions, mais nous invitons les personnes intéressées à se faire connaître auprès de la mairie.

Notons que fin novembre, la commune a été retenue au titre d'un appel à projets de l'état et qu'une aide de 100000 € viendra accompagner le projet communal.

LE CLOS JOLIE : UNE OPÉRATION DE 10 LOGEMENTS EN COURS DE RÉALISATION

Le lotissement du Clos Jolie dans le secteur de La Guérais, composé de 10 lots à construire, est portée par l'aménageur « Terres & Projets » de Créhen. Tous les lots ont quasiment trouvé preneurs, et les phases de terrassement et d'installation des différents réseaux sont achevées.

Les premières demandes de permis de construire arrivent désormais en mairie. Deux logements sociaux de Type 4 seront réalisés. Ils seront portés par Emeraude Habitation, office public de l'habitat de l'agglomération de Saint-Malo. Cette opération sera la première réalisation du bailleur social bretilien sur la commune, et en dehors du Pays de Saint-Malo.



TY ONZAIN : UNE PREMIÈRE TRANCHE REPRÉSENTANT 30 LOTS A DÉMARRÉ CET ÉTÉ

Depuis fin juillet, le quartier de Ty Onzaine sort progressivement de terre. La Tranche 1, de 30 parcelles à construire, située dans la partie Nord du projet, a fait l'objet de travaux de terrassement notamment pour les voiries provisoires. Les terrains sont bornés et désormais viabilisés. Cette première tranche du lotissement accueillera également 12 logements sociaux. L'organisme HLM retenu n'est pas connu à ce jour.

En lien avec l'ouverture de cette première tranche, Dinan Agglomération a réalisé le redimensionnement du réseau d'eau potable, et la réfection d'une partie du réseau d'eaux usées dans la rue de la Rouxelais. Nous tenons à remercier les habitants de cette rue pour leur compréhension, malgré les désagréments occasionnés.

En septembre dernier, la commune a acté le principe d'effacement des réseaux de la rue de La Rouxelais, en prévision de futurs réaménagements. A ce jour, le coût global de ces travaux est estimé à 180 000 €. Cette dépense sera prise en charge par la commune à hauteur de 50%, le reste étant financé par le Syndicat Départemental de l'Énergie (SDE 22).

La gestion des déplacements aux abords de l'opération devra être repensée...

Tenant compte de l'augmentation des flux automobiles dans le secteur, la commune va engager une réflexion spécifique sur le carrefour de la rue du Primeterre et de la rue de La Rouxelais. Une première étape consiste actuellement à travailler au ralentissement des véhicules sur la rue du Primeterre. Des rétrécissements de chaussée ont été mis en place. Nous vous invitons à respecter les modifications provisoires mises en place.

En parallèle, l'ADAC22 (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) va nous accompagner à approfondir les modalités de traitement du carrefour. Ces aménagements futurs viendront nécessairement modifier les usages actuels, mais permettront d'apaiser les vitesses et fluidifier les circulations.

Dans un second temps, un travail similaire sera amorcé rue de La Rance, pour préparer la sortie de la deuxième phase du lotissement.

Ce travail sera également l'occasion de présenter les pistes d'aménagements

aux riverains directement concernés, et de recueillir des avis utiles à la bonne conduite de ces projets.



BILAN DE LA SAISON 2021 : RETOUR SUR UNE ANNÉE DE REPRISE !



Même si cette année était encore marquée par l'incertitude, la fréquentation du port semble revenir à son niveau de 2019. L'autorisation de reprise des activités nautiques a relancé la fréquentation du port cet été, nous avons ainsi pu à nouveau accueillir des voiliers en escale, même si au passage nous avons perdu les voiliers anglosaxons...

Nous avons également eu le plaisir de retrouver certains événements comme la régates des zèbres ou le rassemblement des propriétaires de Cornish Crabber'set. Nous avons pu nous joindre à la fête nationale de la mer et des littoraux avec le concours des associations Rando Rance et Tolérance, la Yole de Plouer, non sans un certain succès. C'est donc avec impatience que nous attendons pour 2022 le retour de nos traditionnelles festivités : Fête de la Margate, Les Zèbres, l'ASLAM, le rassemblement des Doris de Cale en Cale... Venez nombreux !



L'état des mouillages expertisé...

En 2021 nous avons organisé des journées de contrôle des mouillages en lien avec une entreprise locale pour favoriser un bon niveau de maintenance des corps morts. Ainsi, une cinquantaine de bateaux ont participé à l'opération qui sera renouvelée en 2022.

Le réaménagement de la zone portuaire à l'étude !

Le port continue de devenir une zone d'attractivité au sens large, non seulement pour les utilisateurs de la partie technique portuaire, les cales, l'aire de carénage mais aussi pour les personnes qui cherchent un lieu d'accès au littoral, pour s'y baigner, pour randonner ou simplement pour profiter du lieu.

Face à ces multiples usages révélateurs de conflits, nous avons retenu le cabinet d'étude AGAP pour envisager des pistes d'aménagements du port qui nous permettrons de répondre au mieux à ces nouvelles attentes. Nous vous solliciterons en cours d'année 2022 pour recueillir vos commentaires et vos idées.

Prudence et sécurisation au port de plaisance...

Concernant la sécurité du port, deux épisodes de vols de moteur sont à déplorer. Ils ont eu lieu en août et en octobre et concernent 5 moteurs de petites puissances. La question d'un élargissement de la zone de vidéo surveillance est à l'étude, avec des coûts induits certains.

Envasement : un dragage du port en 2022...

Le dragage du port, pour environ 10 000m³, est prévu du 1er au 28 février 2022. Cette prestation sera réalisée par une entreprise indépendante sélectionnée sur des critères qualitatifs et tarifaires dans le cadre d'un appel d'offre passé à l'automne 2021. Comme chaque fois lors de cette opération, il s'agira pour le personnel du port de déplacer les bateaux pour permettre aux engins de dragage de travailler sous les pontons. Des communications spécifiques seront faites à l'attention des plaisanciers.

Envasement : une expérimentation à la Moinerie !

Cette année, une opération de dragage au Chêne vert sera conduite par l'EPTB (Établissement public territorial de bassin, en charge de la gestion des eaux). Il s'agira de retirer 50 000 m³ de sédiments dans le chenal secondaire qui longeait la côte du château à la cale de la Moinerie. L'idée étant de re créer un courantologie à cet endroit limitant le dépôt des sédiments. Cela permettra également de valider ou pas la solution de rejet dans le milieu, puisque les sédiments extraits seront remis en suspension devant le barrage hydroélectrique lors du jusant (courant sortant).

Dans le même temps, et toujours en lien avec l'EPTB, en charge du plan de gestion des sédiments en Rance, et dans le cadre d'un vaste projet européen nommé Suricates®, nous devrions pouvoir expérimenter un nouveau processus de déshydratation rapide des vases, avec comme objectif une ré-utilisation de ces sédiments comme matériaux de construction sur les parties communales (revêtement de cheminement, mobilier urbain, consolidation de falaise ...). La commune se porte donc volontaire pour contribuer à ces démarches expérimentales, et démontrer la possible valorisation des sédiments, perspective indispensable pour l'émergence d'un plan de gestion économiquement soutenable dans le temps.

Affaire à suivre !

« AMICO » : une campagne de sensibilisation aux enjeux des protections des eaux littorales !

La sollicitation toujours plus forte de notre environnement par nos pratiques oblige à lancer une campagne de sensibilisation à la pollution des milieux littoraux, n'hésitez pas à la relayer :



Les eaux du littoral peuvent être contaminées par des pollutions invisibles : les contaminations microbiologiques. Ces pollutions, d'origine fécale, peuvent porter atteinte à la santé des baigneurs et à celle des consommateurs de coquillages. Sur la côte d'Emeraude, ses estuaires et la baie du Mont-Saint-Michel, plusieurs épisodes de pollution ont lieu tous les ans, entraînant des interdictions temporaires de baignade, de pêche à pied, d'exploitation ou de commercialisation des coquillages. Les enjeux sont sanitaires pour les consommateurs, mais aussi économiques pour le territoire. Ces pollutions peuvent provenir de l'assainissement, de certains loisirs (rejets de caravanning, rejets de plaisance, déjections canines ou équinées) ou encore de l'agriculture.



Lutter contre ces pollutions est l'affaire de tous !

Chacun peut agir à son niveau pour les réduire !

Pour tout comprendre sur ces pollutions, un film, des dépliants et des affiches sont disponibles sur le site internet du SAGE Rance

Frémur : <https://link.infini.fr/xB53weKC>

Ce projet, porté par les collectivités locales, bénéficie du soutien financier du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la pêche (FEAMP), de la Région Bretagne et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Eaux de baignade : Tout ce qu'il faut savoir sur les eaux de baignade : qualité de l'eau des plages, organisation du contrôle, sources potentielles de pollutions identifiées sur chaque site...

<https://baignades.sante.gouv.fr/baignades/editorial/fr/accueil.html>

Sites de pêche à pied de loisir : Qualité des sites de pêche à pied, risques sanitaires associés à la consommation des coquillages...

<https://www.pecheapied-responsable.fr/>

La surveillance des zones de productions de coquillages par Ifremer :

https://envlit.ifremer.fr/surveillance/microbiologie_sanitaire

La qualité des zones de productions conchycoliques :

<http://www.atlas-sanitaire-coquillages.fr/content/zone-conchycolique>

ECONOMIE LOCALE

• Des nouvelles installations sur notre commune

Food truck Chez Marco

Beauregard - 06.63.42.04.24

Résidence funéraire

2 rue de la Rance - 02.96.83.95.11

HYD et THERM

ZA les Landes - 02.56.38.61.62

• Changement de propriétaires

Mon atelier à lunettes

ZA les Landes - 02.96.89.14.35

Crêperie l'EPIKUR

Pl. Michel Rouvrais - 02.96.86.99.87

Agence Maison Rouge

ZA les Landes - 02.96.80.73.72

Garage AD

La Croix Corbin - 02.96.86.91.30

Garage Rose des vents automobiles

ZA les Landes - 06.49.71.49.08



POINT INFO TOURISME

L'office de tourisme est un service public, qui gère l'information touristique, la communication à travers sites, réseaux sociaux, newsletters, brochures..., permet de coordonner les professionnels et acteurs du tourisme local. Ainsi, l'office de tourisme est en mesure de répondre au mieux aux attentes, aux demandes des vacanciers.

L'office de tourisme Dinan-Cap Fréhel compte 9 bureaux d'information :

Dinan, Fréhel, Saint-Cast-le-Guildo, Saint-Jacut-de-la-Mer, Plancoët, Matignon, Plévenon, Sables d'Or les Pins et Plouër sur Rance. Certains sont ouverts uniquement en saison.

Le bureau d'information touristique de Plouër a été ouvert du 7 juillet à fin août. Trois agents se sont relayés pour accueillir les visiteurs. Il y a eu 370 demandes d'informations en 2021. En 2020, le point info tourisme était fermé. En 2019, nous dénombrons 185 demandes.

Sur l'ensemble de notre territoire, la fréquentation est en nette hausse, par rapport à 2020, que ce soit pendant la période estivale ou en basse saison pour des courts séjours. On constate également une augmentation de la clientèle française, d'une clientèle de proximité (2/3 heures de route), de plus en plus de randonneurs à pied et à vélo. De même, les activités de plein air, nautisme, loisirs sont prisées.

Ces résultats sont très satisfaisants en dépit de la météo maussade cet été, de l'impact du passe sanitaire et de la difficulté pour les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration à recruter du personnel.

Retrouvez les informations touristiques tout au long de l'année via le lien : dinan-capfrehel.com

LA MINORITÉ EN ACTION

Dans l'activité municipale, chaque conseiller représente l'ensemble des électeurs qui se sont exprimés. Ainsi les élus de la minorité participent assidûment aux commissions municipales où ils présentent leur point de vue jusqu'au consensus. Celui-ci se traduit par une approbation fréquente lors du Conseil Municipal. Nous sommes et resterons vigilants pour que toutes les sensibilités présentes sur la commune soient entendues.

Nous souhaitons aussi constituer une force de proposition notamment dans les domaines suivants :

- **Numérique** : son usage est devenu incontournable. Les difficultés à le maîtriser aggravent la fracture sociale et générationnelle parfois jusqu'à l'exclusion (17 % des français concernés). Nous souhaitons que ce sujet soit étudié en profondeur (aide à la maîtrise des outils, amélioration de la qualité des accès aux réseaux) pour le confort numérique de tous.

- **Sécurité** : elle devient un vrai problème à Plouër. Les atteintes aux biens se multiplient, premier stade vers une insécurité généralisée. Le problème est complexe à régler mais il devient inévitable de le prendre en charge. Pourquoi pas un groupe de travail ?

- **Vision à moyen terme** : se doter d'une prévision à 3 ans, à l'image de ce qui a été initié par Dinan Agglo pour les travaux. Cette prévision pourrait être généralisée à toutes les activités communales afin de compléter le budget annuel de projections sur les 2 années suivantes. Cette année aussi a été difficile et nous formulons tous nos vœux pour que 2022 soit plus clémente et offre à tous le retour à une vie normale.

Bernard Guichard - Anne Vilbou - François Malglaive

Services municipaux

MAIRIE

1 rue Mathurin Roger
22490 Plouër-sur-Rance
02.96.89.10.00

CCAS

02.96.89.18.79

Résidence du Pré Suzun

02.96.86.91.46

Médiathèque

02.96.80.93.20

Garderie

02.96.89.10.08

Restaurant scolaire

02.96.89.10.09

Port de Plaisance

02.96.86.83.15

Collèges - Ecoles

Ecole publique maternelle

02.96.89.10.06

élémentaire

02.96.89.10.07

College public Val de Rance

02.96.89.10.20

Ecole maternelle Saint-Joseph

02.96.86.88.21

Ecole élémentaire Saint-Joseph

02.96.86.81.05

Collège St-Stanislas

02.96.86.95.22

Ambulance

Direct ambulance

ZA Les Landes
22490 Plouër-sur-Rance
02.96.86.91.54

P. Cassing et A. Allain

Maison de santé
2 rue du Temple
02.96.86.97.86

Dr Pontais, Dr Abadie et Dr Laradh

4 rue du Temple
22 490 Plouër-sur-Rance
02.96.86.95.24

Infirmières Libérales

A. Chicherie-Merencio

Rue de Chateaubriand
22490 Plouër-sur-Rance
02.96.39.61.08

N. Podevin et C. Bigué

4 rue de la Vieille Côte
22490 Plouër-sur-Rance
02.22.13.10.42

Masseurs kinésithérapeutes

N. Helies et S. Piérot

Rue de Chateaubriand
22490 Plouër-sur-Rance
02.96.86.80.82

Médecins

Dr B. Fouillen

Dr D. COHEN

Maison médicale
Rue Chateaubriand
22490 Plouër-sur-Rance
02.96.86.91.15

Orthophonistes

A. Berault Sauvage

N. Jouanno

E. Lemonnier

Maison de santé
2 rue du Temple
22490 Plouër-sur-Rance
02.96.89.11.78

Ostéopathes

T. Loisel

Maison médicale
Rue Chateaubriand
22490 Plouër-sur-Rance
06.63.35.97.97

S. Rey-Dorene

2 rue du Temple
22490 Plouër-sur-Rance
09.81.01.98.81

Pharmaciens

Y. et H. Vilain

ZA Les Landes
22490 Plouër-sur-Rance
02.96.86.91.11

Podologue/Pédicure

L. Lemaire

Maison de santé
2 rue du Temple
22490 Plouër-sur-Rance
06.31.59.30.02

Psychologue

L. Lebette

Maison de santé
2 rue du Temple
22490 Plouër-sur-Rance
02.96.87.08.32

Psychothérapeute

C. Hérault

Le Moulin de la Cale
22490 Plouër-sur-Rance
06.63.06.52.98

Relaxologue - Sophrologue à domicile

A. Termeau

2 bis rue des Landes
22490 Plouër-sur-Rance
06.77.96.50.09

Somatopathe

O. Person

1 rue de la Vieille Côte
22490 Plouër-sur-Rance
06.21.92.70.81

Somatothérapeute

A. Bouvet

6 Le Mezeray
22490 Plouër-sur-Rance
07.67.60.35.33

Sophrologue, Accompagnement, Psychothérapie

C. Collin

Rue de Chateaubriand
22490 Plouër-sur-Rance
06.85.84.21.67

Ergothérapeute

R. Gillie

Maison de la santé
2, rue du temple
22490 Plouër-sur-Rance
06.51.37.36.61

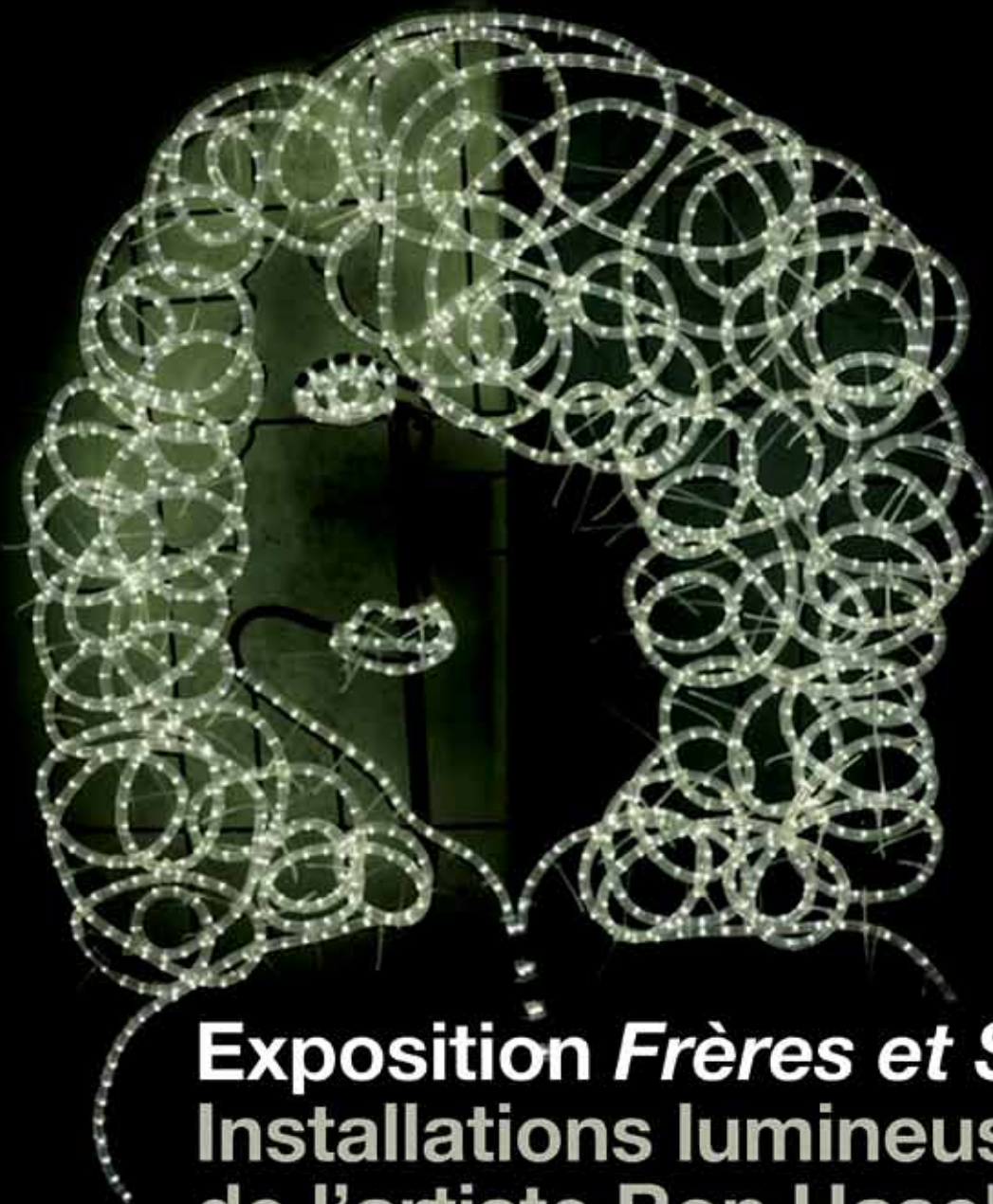


MERCI

MARCHE ESTIVAL

De début juin à fin août, notre marché s'étoffe. Les commerçants y sont plus nombreux. Adrien Missir a exercé la fonction de placier afin de procéder à son bon déroulement. Ce rendez-vous dominical est un moment de rencontres, de convivialité pour les habitants. Cet été, des animations musicales et artistiques ont agrémenté ce moment. En particulier un crieur de rue est venu clamer vos messages durant trois dimanches matin.

Merci aux commerçants, à Adrien, aux artistes...et à vous d'être venus aussi nombreux.



Exposition *Frères et Sœurs* Installations lumineuses de l'artiste Ron Haselden

5 décembre 2021-8 janvier 2022

tous les jours de 17h à 21h

Parcours dans le centre de Plouër-sur-Rance

Exposition à la médiathèque

Le Champ des Mots

Fête de la lumière

dimanche 5 décembre à 18h

dans les jardins de la mairie de Plouër-sur-Rance

© Ron Haselden